

# Projet d'appui à la co- consolidation de la paix et de la cohésion sociale au Centre-Nord



*Prise de parole d'une femme, en pleine confiance devant son auditoire*

## Rapport final d'évaluation

Juillet 2022

## REMERCIEMENTS

L'évaluateur du « Projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord », tient à remercier le Centre d'Etude et de Coopération Internationale (CECI) au Burkina Faso, les partenaires de mise en œuvre, le Cercle pour la Prévention en matière Sécuritaire et la Promotion pour la Paix et les Droits Humains (CESEPAD) et le Coalition Burkinabé des Droits de la Femme (CBDF) ainsi que les Organisations à Base Communautaire (OBC), Action Citoyenne et Communautaire pour la Résilience et le Développement (ACCORD), l'Association de Développement « Sougri-Nooma » (ADSN), l'Association Zood-Nooma pour le Développement (AZND) et le Réseau des Femmes Leaders pour la Tolérance et la Paix du Centre-Nord (RFLTP-CN) pour la facilitation et la mise à disposition des informations, documents et rapports nécessaires à la réalisation de l'évaluation.

Nous remercions particulièrement le coordonnateur du projet, Dr Poussi SAWADOGO, qui a été présent tout le long du processus de l'évaluation en facilitant l'accès à la documentation et aux parties prenantes du projet.

Nos remerciements vont également à l'endroit des acteurs institutionnels et des leaders communautaires qui ont accepté participer au processus d'évaluation en se prêtant à l'exercice d'entretien.

Nous exprimons également notre gratitude aux membres des Comités d'Animation Communautaire (CAC) notamment les femmes pour leur disponibilité et pour le travail important qui est fait sur le terrain pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les communautés d'intervention.

**Tables des matières**

<b>Remerciements .....</b>	<b>ii</b>
<b>Sigles et abréviations .....</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé exécutif.....</b>	<b>iv</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1. Contexte de l'évaluation.....	1
1.2. Description de l'objet d'évaluation.....	2
1.3. Portée de l'évaluation .....	7
1.4. Objectifs de l'évaluation et livrables attendus.....	8
1.5. Utilisateurs et utilisation de l'évaluation .....	9
1.6. Critères et matrice d'évaluation .....	9
<b>2. METHODOLOGIE .....</b>	<b>10</b>
2.1. Approche méthodologique.....	10
2.2. Cible de la collecte de données.....	10
2.3. Considérations éthiques .....	11
<b>3. PRINCIPAUX CONSTATATIONS.....</b>	<b>12</b>
3.1. Pertinence .....	12
3.2. Cohérence .....	16
3.3. Efficacité .....	19
3.4. Efficience.....	41
3.5. Durabilité.....	44
3.6. Genre, droits humains et sensibilité au conflit .....	48
3.7. Droits humains et sensibilité au conflit .....	48
<b>Conclusions finales.....</b>	<b>50</b>
<b>4. LEÇONS TIREES.....</b>	<b>54</b>
<b>5. RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>55</b>
<b>6. ANNEXES.....</b>	<b>i</b>
Annexe 1 : Outil de collecte .....	i
Annexe 2 : Matrice d'évaluation.....	v
Annexe 3 : Analyse critique des indicateurs, des activités du projet .....	xii
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées .....	22
6.1. Annexe 5 : Canevas de rapportage mensuel des activités .....	25
<b>I. Niveau de Réalisation .....</b>	<b>26</b>
<b>II. Description des résultats (aux différents niveaux) .....</b>	<b>xxvii</b>
<b>III. Points forts identifiés.....</b>	<b>xxvii</b>
<b>IV. Points faibles identifiés.....</b>	<b>xxvii</b>
<b>V. Leçons apprises.....</b>	<b>xxvii</b>
<b>VI. Difficultés rencontrées.....</b>	<b>xxvii</b>

<b>VII. Recommandations .....</b>	<b>xxvii</b>
<b>VIII. Suggestion de points potentiels pour capitalisation .....</b>	<b>xxvii</b>
<b>IX. Conclusion.....</b>	<b>xxvii</b>
<b>X. Témoignages (S'il y a lieu).....</b>	<b>xxvii</b>
<b>XI. Photothèque .....</b>	<b>xxvii</b>

### Liste des tableaux

Tableau 1: Aperçu sur l'objet de l'évaluation .....	2
Tableau 2: Utilisateurs et utilisations de l'évaluation .....	9
Tableau 3 : Etat des cibles des indicateurs à la fin du projet.....	24
Tableau 4 : Proposition de reformulation des rôles des CAC .....	35
Tableau 5 : Bilan des initiatives pilotes de co-construction de la cohésion sociale.....	38
Tableau 6 : Etat de l'exécution financière à la fin du projet .....	43

### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACCORD	: Action Citoyenne et Communautaire pour la Résilience et le Développement
ADSN	: Association de Développement « SOUGRI-NOOMA »
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AZND	: Association Zood Nooma pour le Développement
CAC	: Comités d'Animation Communautaire
CBDF	: Coalition Burkinabé des Droits de la Femme
CCO	: Comité Conjoint d'Orientation
CECI	: Centre d'Etude et de Coopération Internationale
CESEPAD	: Cercle pour la Prévention en matière Sécuritaire et la Promotion pour la Paix et les Droits Humains
CONASUR	: Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CTS	: Comité Technique de Suivi
DREP	: Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
DRFAHSN	: Direction Régionale du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
GNUE	: Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation
NCE	: No-Cost Extension
MINEFID	: Ministre de l'Economie des Finances et du Développement
OBC	: Organisations à Base Communautaire
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OCHA	: Bureau de la coordination des affaires humanitaires

ODD	: Objectifs du Développement Durable
OSC	: Organisations de la Société Civile
PBF	: Fonds des nations unies pour la consolidation de la paix
PCD	: Plans Communaux de Développement
PDI	: Personnes Déplacées Internes
PNDES	: Plan national de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PUS-BF	: Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso
RFLTP-CN	: Réseau des Femmes Leaders pour la Tolérance et la Paix du Centre-Nord
VBG	: Violences Basées sur le Genre

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

### Aperçu de l'objet d'évaluation

- i. L'évaluation finale porte sur le *projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord*. L'objectif du projet est de contribuer à la construction de la paix et la cohésion sociale en renforçant de la participation des femmes et le recours aux mécanismes endogènes. D'un budget global de 827 444,40 US\$, le projet a été financé par le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies / Peace Building Fund (PBF) et est mis en œuvre par le CECI en collaboration avec deux organisations nationales le CBDF et le CESEPAD. Au niveau local, les activités ont été implémentées dans les localités par quatre Organisations à Base Communautaire (OBC) : ACCORD, ADSN, AZND et RFLTP-CN. Le projet a été mis en œuvre sur une durée de 22 mois (janvier 2020 à octobre 2021) y compris un No-Cost Extension (NCE) de 4 mois.
- ii. Face aux risques réels de déstabilisation de la cohésion sociale dans la région du Centre-Nord en raison de l'accueil d'un nombre important de Personnes Déplacées Internes (PDI) induit par les attaques de groupes armés non étatiques, le projet objet d'évaluation a développé et adressé des actions pour promouvoir les mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits communautaires avec un accent particulier sur la participation de la femme. Il s'agit d'une initiative de promotion de l'égalité des sexes dans la gestion et la prévention des conflits communautaires. Sur le terrain, il s'est agi précisément de rétablir / restaurer les valeurs et savoirs locaux qui permettaient autrefois de gérer et prévenir les conflits communautaires. Le projet s'est évertué à renforcer les capacités des acteurs institutionnels, des acteurs organisations à base communautaire et des acteurs communautaires. Les comités d'animation communautaires (CAC), constitués majoritairement de femmes, ont été renforcés pour porter les messages de paix et cohésion sociale dans leurs communautés respectives en faisant recours à toutes les prérogatives que la société leur offre. Une de ces prérogatives est le rôle de conseillère auprès des leaders communautaires ou auprès de leurs époux sur les questions de la société.
- iii. Le contexte de mise en œuvre des activités du projet a été marqué par des arrivées continues de PDI dans la zone d'intervention, des attaques de groupes armés non-étatiques installant la psychose dans les communautés, l'avènement de la Covid 19.

### Objectifs de l'évaluation

- iv. L'objectif de l'évaluation est de dresser un bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation des résultats de consolidation de la paix et de la cohésion sociale réalisés dans les zones d'intervention du projet. Les objectifs spécifiques sont entre autres :
  - ❖ Capitaliser l'ensemble des résultats du projet afin d'assurer la redevabilité envers le PBF et les parties prenantes de la mise en œuvre ;
  - ❖ Apprécier les résultats atteints contribuant à la consolidation de la paix au Burkina Faso ;
  - ❖ Déterminer la pertinence des actions menées, leur efficacité tant en termes de résultats qu'en termes de dynamiques et de processus impulsés ainsi que leur durabilité ;
  - ❖ Identifier les bonnes pratiques et mettre en évidence les principales leçons apprises afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de projets futurs ;
  - ❖ Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;

- ❖ Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires pour la consolidation des acquis.
- v. Les utilisateurs des résultats de l'évaluation sont : les autorités nationales et locales, les instances de gouvernance du PBF, le PBF, les structures de mise en œuvre (CECI, CBDF et CESEPAD) ainsi que les OBC et les CAC.

## **Méthodologie**

- vi. L'approche méthodologique adoptée a mis en synergie les aspects quantitatifs et qualitatifs à travers la combinaison de différents outils et méthodes de collecte et d'analyse des données (revue documentaire, guide d'entretien qualitatif, guide de discussion de group, analyse statistique et analyse de contenu). L'approche a été participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec l'équipe projet et les principales parties prenantes. Le déroulement de l'évaluation s'est fait en trois phases : i) une phase de préparation de la mission qui a abouti au rapport de démarrage, ii) une phase de collecte et traitement des données et iii) une phase d'analyse des données et de rapportage. L'évaluation n'a pas rencontré de difficultés majeures.
- vii. L'évaluation s'est appuyée sur 5 critères d'évaluation à savoir la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'égalité de sexe et droits humains ainsi que l'inclusion des personnes handicapées, la synergie et la sensibilité aux conflits. Une matrice d'évaluation a été construite pour servir au développement des outils de collecte et d'analyse des données. La triangulation a été possible grâce aux différentes méthodes et sources de données. A partir des données primaires et secondaires collectées, les analyses ont débouché sur des constats importants et des conclusions.

## **Principales conclusions**

- viii. **Conclusion 1 / Pertinence : Le projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord est globalement pertinent. Il est d'une part, aligné sur les référentiels internationaux et nationaux et d'autre part il répond aux besoins de paix et de cohésion sociale des communautés dans les zones d'intervention. Bien que le projet ait adopté une démarche participative, dans la mise en œuvre quelques structures administratives opérationnelles ont été omises. Autre point important qui se présente comme un défi supplémentaire dans la zone d'intervention qui connaît un afflux croissant de personnes déplacées internes concerne l'insertion des ex-combattants.**
- ix. Les actions planifiées dans le document du projet adressent des solutions aux questions d'égalité entre les sexes (ODD 5), d'inégalités (ODD 10) et de paix, justice et institutions efficaces (ODD 16). Par ailleurs, le projet est en droit ligne avec l'objectif stratégique 1.1 du PNDES 2016-2020 relatif à la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative. En effet, la contribution du projet aux référentiels précités se traduit par : i) la mise en exergue des savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits communautaires, ii) la mise en place de CAC composés majoritairement de femmes, iii) le renforcement des compétences des acteurs institutionnels, des OBC et des CAC, iv) les sensibilisations des populations sur la cohésion sociale, v) la gestion des conflits communautaires, vi) le financement d'activités génératrices de revenus au profit des femmes.



- Par ailleurs, le PUS-BF et les PCD des communes d'intervention sont des référentiels régionaux et locaux (Kaya et Boussouma) auxquels le projet est aligné.
- x. Pour faciliter l'appropriation des acquis par les acteurs institutionnels, le projet a adopté une démarche participative et impliqué les autorités régionales, locales et les services techniques déconcentrés tout le long de la mise en œuvre des activités. Cependant quelques structures administratives opérationnelles ont été omises. Il s'agit des directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga et des services sociaux communaux, pour ce qui concerne les activités de construction de la paix et de cohésion sociale ainsi que la direction provinciale de la Culture et du Tourisme pour les activités culturelles du Keoogo. Ces structures opérationnelles ont l'avantage de connaître mieux le terrain et auraient partager et apporter leurs expériences terrain pour faciliter la mise en œuvre des activités et pour le suivi des réalisations du projet.
- xi. **Conclusion 2 / Cohérence : La conception du projet a été entachée de quelques insuffisances en termes de robustesse des liens de cause à effet et de qualité des indicateurs de performances (peu pertinents, cibles moins ambitieuses).**
- xii. Sur la chaîne de résultats, certains liens de cause à effet ou canaux de transmission entre les extrants et les objectifs sont parfois faibles. Les activités planifiées dans le document de projet restent insuffisantes pour réaliser le produit associé et le résultat attendu. Certains indicateurs ne mesurent correctement l'objet en question et les cibles associées sont moins ambitieuses au regard du besoin importants en termes de renforcement des capacités et compétences des acteurs (acteurs institutionnels, autorités locales et leaders communautaires). Les questions de paix et de cohésion sociale font partie des nouvelles priorités des autorités depuis les premières attaques des groupes armés non étatiques en 2015. Les besoins en renforcement des capacités et de sensibilisation sont de plus en plus importants en raison du nombre croissant de personnes déplacées internes. L'évaluateur a noté par ailleurs l'absence d'activités dans le document de projet pour implémenter l'approche Masculinité positive (club des hommes modèles) annoncé dans le document de projet. De telles activités auraient permis de renforcer les connaissances des hommes sur le genre, et leur engagement aux masculinités positives afin d'aboutir à des clubs d'« hommes modèles » pour enclencher le processus transformationnel de changements de comportements.
- xiii. **Conclusion 3 / Efficacité : La performance du projet en termes du niveau d'exécution des activités (100%) et d'atteinte des cibles des indicateurs de performances (76%) est appréciable. Cette performance s'est traduite par un regain d'intérêt aux mécanismes endogènes et de la place de la femme dans la gestion et la prévention des conflits communautaire**
- xiv. Au terme de l'implémentation du projet, le taux d'exécution des activités est de 100% et 81% des cibles des indicateurs de performance ont été réalisées. Par ordre de décroissance du niveau d'atteinte des cibles, le résultat 1 vient en tête suivi du résultat 2 et enfin le résultat 3. Il faut rappeler que cette performance a été réalisée dans un contexte difficile marqué par la détérioration continue de la situation sécuritaire et de l'avènement de la Covid 19. La mise en œuvre activités du projet a été aussi marqué par des insuffisances dans le suivi-évaluation du projet. En effet, le plan de suivi-évaluation qui a été élaboré ne définit pas les indicateurs et leurs modes de calcul.



- xv. D'une manière générale, les réalisations du projet sont bien appréciées des communautés et des acteurs. Les OBC, les CAC et les acteurs institutionnels et communautaires ont été renforcés sur entre autres les mécanismes locaux, la paix et la cohésion sociale et la gestion du foncier. Les hommes, les femmes et les enfants ont été aussi touchés par les activités de renforcement des capacités. Il est attendu que les personnes renforcées relaient le contenu des messages reçus auprès des communautés. La responsabilité de la diffusion ou la propagation des messages de paix et de cohésion, d'une manière générale, relève des membres des CAC et des leaders communautaires qui y sont engagés. Le résumé des messages au moyen d'un prospectus en langues locales (moré et fulfulde, dioula) pourrait faciliter la sensibilisation et l'appropriation du contenu par les communautés.
- xvi. Le projet a renoué l'intérêt des mécanismes endogènes et la place de la femme dans la résolution et la prévention des conflits communautaires. Les mécanismes endogènes reconnaissent le rôle de conseillère de la femme qui a été mise en exergue par les leaders communautaires ; son implication dans la gestion des conflits est bien saluée et appréciée de tous les répondants. Tous les conflits communautaires (57) ont pu être gérés à l'amiable au moyen des mécanismes endogènes témoignent les 12 CAC enquêtés.
- xvii. Les quatre initiatives pilotes de promotion de la paix et de cohésion sociale développées par les CAC avec les OBC ont été, d'une manière générale, très bien appréciées des acteurs institutionnels, des OBC et des membres des CAC. Pour ces derniers, ces initiatives ont constitué des effets catalyseurs de cohésion sociale dans la zone d'intervention. Etant donné la dimension pilote de ces initiatives, il est proposé une capitalisation et envisager le passage à l'échelle. Les conventions en cours de signature (CECI et collectivités) seront des occasions pour assurer le suivi des activités des CAC et capitaliser les expériences. Ce suivi est important parce qu'il permettra de rendre compte des effets et impact du projet mais aussi d'encourager les membres des CAC. L'évaluation propose dans le cadre de la signature des protocoles avec les mairies ou de futures interventions, que des actions de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants soient développées et mise en œuvre dans les communes.
- xviii. **Conclusion 4 / Efficience : En dépit de quelques difficultés dans la gestion financière, l'exécution financière du projet a été globalement efficace. Avec 82,16% des ressources du projet, toutes les activités ont pu être exécutées. Des économies ont été réalisées essentiellement sur 3 rubriques : 2) Fournitures, produit de base et matériels, 4) Services contractuels et 5) Frais de déplacement. Les ressources non consommées auraient été servies pour le renforcement des capacités des communautés et des acteurs.**
- xix. Les économies ont été possible grâce à l'adoption des stratégies alternatives (suivi à des activités à distance, limitation des sorties terrain) face aux mesures de la Covid 19 et au recours à l'expertise interne pour réaliser des prestations qui étaient prévues être externalisées. Il s'agit de la réalisation des études diagnostiques, la formation des acteurs institutionnels et communautaires et des CAC, qui ont été réalisées par les partenaires de mise en œuvre. La première année de mise en œuvre des activités du projet a enregistré une gestion financière moins conforme aux règles de bonnes conduites notamment la transparence avec la première équipe de gestion. La seconde équipe de gestion du projet proactivité a très rapidement relevé le défi de la transparence et pu rétablir la confiance avec les partenaires et permis une exécution diligente des activités du projet. Le CECI a lancé un

audit financier de ces interventions au Burkina Faso qui couvrira le projet objet d'évaluation. Les résultats de cet audit donneront plus d'éclairage sur la gestion financière du projet et les recommandations qui en seront issues compléteront celles du présent rapport.

- xx. **Conclusion 5 / Durabilité : Les stratégies de mise en œuvre des activités rassurent quant à la durabilité des effets induits qui implique que les changements perdurent après la fin du projet. Cette pérennité des effets se fonde en grande partie sur l'appropriation et la responsabilisation des structures de l'administration et des communautés sur les activités du projet. Des gages de la pérennité des acquis du projet apparaissent dans la signature de conventions entre CECI et les communes d'intervention ainsi la disponibilité d'autres partenaires (Plan International, USAID, UNFPA, PBF) à poursuivre les initiatives pilotes.**
- xxi. Les stratégies de faire-faire avec les OBC et de responsabilisation des CAC et des leaders communautaires dans la gestion et la prévention des conflits, sont des éléments encourageants quant à l'appropriation des préoccupations liées à la paix et à la cohésion sociale. La triangulation des informations collectées auprès des acteurs confirme le principe de l'appropriation des activités du projet. La signature de conventions entre CECI et les communes d'intervention ainsi la disponibilité d'autres partenaires (Plan International, USAID, UNFPA, PBF) sont des gages de la consolidation des acquis du projet. Cela est d'autant plus important que la durée du projet était relativement courte pour permettre le maintien de l'engagement et l'intérêt des femmes.
- xxii. **Conclusion 6 / Genre : Le genre a été pris en compte aussi dans la conception que dans la mise en œuvre.**
- xxiii. L'objet principal du projet met un focus sur l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes. Dans la conception du projet, le genre a été pris en compte à travers les activités suivantes : le renforcement de capacités des femmes, la mise en place de CAC composés de femmes, l'autonomisation financières des femmes. L'implication de la femme dans la gestion et la prévention des conflits n'est pas remise en cause. Tous les avis des répondants (acteurs institutionnels, OBC et leaders communautaires) convergent sur la nécessité d'impliquer la femme. Pour les chefs de villages ou leurs représentants touchés, la valorisation du rôle de la femme dans la gestion des conflits, a un ancrage endogène dans les traditions. Le dicton suivant « la nuit porte conseils » donne tout le sens de cet ancrage social de l'implication de la femme dans la gestion des conflits.
- xxiv. **Conclusion 7 / Do No Harm : En ce qui concerne le principe de Do No Harm, l'évaluateur n'a pas noté une quelconque action du projet qui ait porté atteinte aux us et coutumes des communautés d'intervention ou induit des risques additionnels aux communautés.** Les enquêtés ont plutôt apprécié la démarche participative du projet qui s'est appuyée sur les organisations à base communautaires pour dérouler les activités.

### Principales recommandations

- xxv. **Recommandation 1 :** Construire systématiquement la théorie de changement pour chaque projet futur et améliorer la formulation des indicateurs de performance et la fixation des cibles. Il s'agira d'une part de s'assurer notamment de la pertinence et la robustesse des liens

de cause à effet entre les activités et les extrants et, d'autre part, les extrants et les effets et impact. La démarche de détermination des cibles et la formulation des indicateurs sont aussi à améliorer. Pour ce faire, les organisations peuvent s'attacher des services d'un spécialiste en suivi-évaluation pendant la phase de formulation du projet. Il est recommandé que le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre sur le suivi-évaluation des activités et des indicateurs soit fait au démarrage du projet.

Ancrage : Cette recommandation se fonde sur les constats 5

Responsabilité : CECI et les partenaires de mise en œuvre

Priorité : Haute<sup>1</sup>

- xxvi. **Recommandation 2 :** Intégrer, dans le cadre de la signature de conventions entre CECI et les mairies en vue de la consolidation des acquis, comme parties prenantes les structures opérationnelles notamment les deux directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga, la direction provinciale de la culture ainsi que les services sociaux communaux. Par ailleurs, veiller à mettre en contact, dans de bref délai, les membres des CAC avec les travailleurs sociaux des communes d'intervention.

Ancrage : Cette recommandation se fonde sur le constat 2

Responsabilité : CECI

Priorité : Haute

- xxvii. **Recommandation 3 :** Développer dans les futures interventions portant sur la paix et la cohésion sociale des actions de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants dans le but de renforcer les efforts du Gouvernement. De telles actions peuvent s'inscrire dans le cadre de la signature des protocoles en cours avec les mairies ou de futures interventions.

Ancrage : Cette recommandation se fonde sur le constat 4

Responsabilité : CECI

Priorité : Haute

- xxviii. **Recommandation 4 :** Réaliser une étude de capitalisation des CAC avec un focus sur les 4 initiatives pilotes. Cette étude de capitalisation rentre dans le cadre de la consolidation des acquis du projet à travers la signature des conventions avec les mairies d'intervention.

Ancrage : Cette recommandation se fonde sur le constat 11

Responsabilité : CECI / Partenaires de mise en œuvre

Priorité : Moyenne

---

<sup>1</sup> 3 niveaux de priorité sont considérés : Faible, Moyenne et Haute

## **1. INTRODUCTION**

### **1.1. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION**

1. La grave crise socio politique que traverse le Burkina Faso depuis 2014 a fragilisé le pays sur le plan sécuritaire l'exposant à de multiples attaques de groupes armés non étatiques et à des violences inter et intracommunautaires. Cette crise a entraîné une grave crise humanitaire sans précédent dans le pays et occasionné de multiples violations des droits humains, de nombreuses pertes en vies humaines et des déplacements de populations. A la date du 30 novembre 2021, le pays a franchi la barre de 1,5 millions (OCHA, 2022)<sup>2</sup> de personnes déplacées internes (PDI) dont 61,48% d'enfants et 22,39% de femmes. L'intensification des violences généralisées affecte les besoins de base et les moyens de subsistance des populations. Le nombre de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire est estimé à 3,5 millions soit une hausse de 20% par rapport au chiffre de 2020. Les régions les plus touchées sont le Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Est.
2. Selon le diagnostic fait par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)<sup>3</sup> en novembre 2021, la région du Centre-Nord arrive en tête avec 518 947 personnes fuyant leurs localités à cause des violences. Une crise humanitaire s'est installée avec un déplacement massif de populations vers des zones avec peu d'accalmie. Les populations déplacées internes ont abandonné leurs champs et autres biens et se retrouvent très vulnérables ; elles sont dépendantes de la solidarité des communautés hôtes et de l'assistance humanitaire.
3. Les conflits affectent plus particulièrement les couches vulnérables notamment les femmes et les filles du fait de leur statut social et de leur sexe. Subissant déjà les pires formes de discrimination et d'inégalité, les femmes et les filles sont de plus en plus exposées à des exactions de tout genre du fait de l'insécurité grandissant. En effet, ces couches vulnérables sont les plus exposées dans cette situation conflictuelle et nécessitent une assistance afin de jouir non seulement de leurs droits mais également de jouer pleinement leur rôle en tant que parties prenantes de la société.
4. La crise sécuritaire et les conflits communautaires constituent donc une menace sérieuse à la paix et à la cohésion sociale avec des conséquences sur le non-respect des droits des femmes et les filles. Le niveau de fragilité de la zone d'intervention du projet impose que des mesures et action idoines soient prises en faveur de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale pour éviter ainsi une exacerbation de la vulnérabilité des femmes et des filles. C'est dans ce contexte difficile que le fonds des nations unies pour la consolidation de la paix (PBF) décide de financer à travers le consortium de 5 ONG internationales et nationales le projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le centre-Nord.
5. Le contexte de mise en œuvre du projet a connu des péripéties notamment l'augmentation continue du nombre de PDI et l'avènement de la pandémie de la COVID 19. Au niveau interne, le projet était aussi confronté à des difficultés de gestion financière qui ont retardé la mise en

<sup>2</sup> OCHA, 2022 : Burkina Faso Aperçu de la situation humanitaire

<sup>3</sup> CONASUR, 2021 : Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso

œuvre des activités. L'extension de 3 mois supplémentaire accordé par le partenaire financier a permis d'achever l'exécution des activités du projet.

6. Au terme de la mise en œuvre du projet, une évaluation finale a été lancée pour faire une analyse critique des résultats engrangés afin de tirer des leçons de la mise en œuvre et de capitaliser les bonnes pratiques. L'évaluation qui a débuté le 6 janvier 2022 avec la réunion de cadrage, est prévue s'achever le 03 mars 2022. L'évaluation se déroulera en trois phases que sont : (i) le cadrage de l'évaluation ; (ii) la collecte et le traitement des données ; (iii) le rapportage et la validation des résultats.
7. Le présent document constitue le **Rapport de l'évaluation**. Le rapport est organisé en trois parties. La première introductive s'articule autour du but, des objectifs, des résultats et du champ d'application de l'évaluation. La deuxième partie, quant à elle, est consacrée à la méthodologie de l'évaluation où sont abordés les critères d'évaluation y compris la matrice d'évaluation, les méthodes et outils de collecte, les cibles et les considérations éthiques. Les principaux constats par critère sont présentés dans la troisième partie et les recommandations terminent le rapport.

## 1.2. DESCRIPTION DE L'OBJET D'ÉVALUATION

8. La présente évaluation porte sur le projet intitulé : « *projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le centre-Nord* ». Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 827 444,40 dollars US, le projet a été mis en œuvre par un consortium d'organisations internationale (CECI) et nationales (CBDF et CESEPAD).
9. Les activités ont été mises en œuvre sur la période janvier 2020 à octobre 2021 dans la région du centre nord et plus précisément dans les communes de Kaya et de Boussouma de la province du Sanmatenga et les communes de Kongoussi et de Sabcé de la province du Bam. Ce projet s'appuie sur les mécanismes endogènes pertinents pour contribuer à la co-construction de la paix et la cohésion sociale tout en renforçant la participation des femmes. Le tableau présente les grandes lignes du projet.

**Tableau 1: Aperçu sur l'objet de l'évaluation**

<b>Titre du Projet</b>	Projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le centre-Nord
<b>Zone d'intervention</b>	Région du Centre-Nord et plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Province du Sanmatenga : les communes de Kaya et de Boussouma</li> <li>❖ Province du Bam : les communes de Kongoussi et de Sabcé</li> </ul>
<b>Bailleur</b>	Fonds de Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)
<b>Budget Total</b>	USD 827 444,40
<b>Période (Durée)</b>	Janvier 2020 – Octobre 2021 (22 mois)
<b>Objectifs et résultat</b>	<b>Objectif général</b> : S'appuyer sur les mécanismes endogènes pertinents pour contribuer à la construction de la paix et la cohésion sociale tout en impliquant la participation des femmes <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Résultat 1</b> : Connaissances approfondies des pratiques et</li> </ul>

	<p>mécanismes locaux (traditionnels et religieux) de maintien de la paix et de la cohésion sociale, et des enjeux liés aux droits des femmes dans un contexte de crises sociales et d'insécurité par les OSC, acteurs institutionnels et communautaires, dont les femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>Résultat 2</b> : Amélioration des capacités des organisations de la société civile (OSC) partenaires, des organisations à base communautaire (OBC) à analyser, planifier et réaliser des interventions visant la construction de la paix et la cohésion sociale, ainsi que la promotion du rôle de la femme dans la prévention et la gestion des conflits suivant des approches novatrices.</li> <li>❖ <b>Résultat 3</b> : Promotion de la prise en compte par les institutions gouvernementales, les OSC et les acteurs communautaires des mécanismes locaux les plus appropriés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de consolidation de la paix et de la cohésion sociale.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Femmes (membres des comités d'action communautaires, des organisations à base communautaires, productrices du « Champ de la paix », PDI, du projet « Tond Tenga », princesses de Rissiam)</li> <li>❖ Hommes membres des comités d'action communautaires,</li> <li>❖ Jeunes du kéogo</li> <li>❖ Autorités locales, régionales et nationales</li> </ul>

10. **Théorie de changement** : La théorie de changement du projet tel que formulée dans le document de projet est la suivante :

La théorie du changement du CECI mise sur une approche participative et innovante fondée sur la co-construction de la paix, de la cohésion sociale impliquant :

- ❖ La valorisation du rôle social de la femme et la préparation de la relève (fille et garçon),
- ❖ La promotion d'un leadership transformationnel qui favorise l'apprentissage et l'adoption des solutions les plus efficaces pouvant être mises à l'échelle.

Ainsi, le CECI mettra de l'avant une démarche qui vise, entre autres :

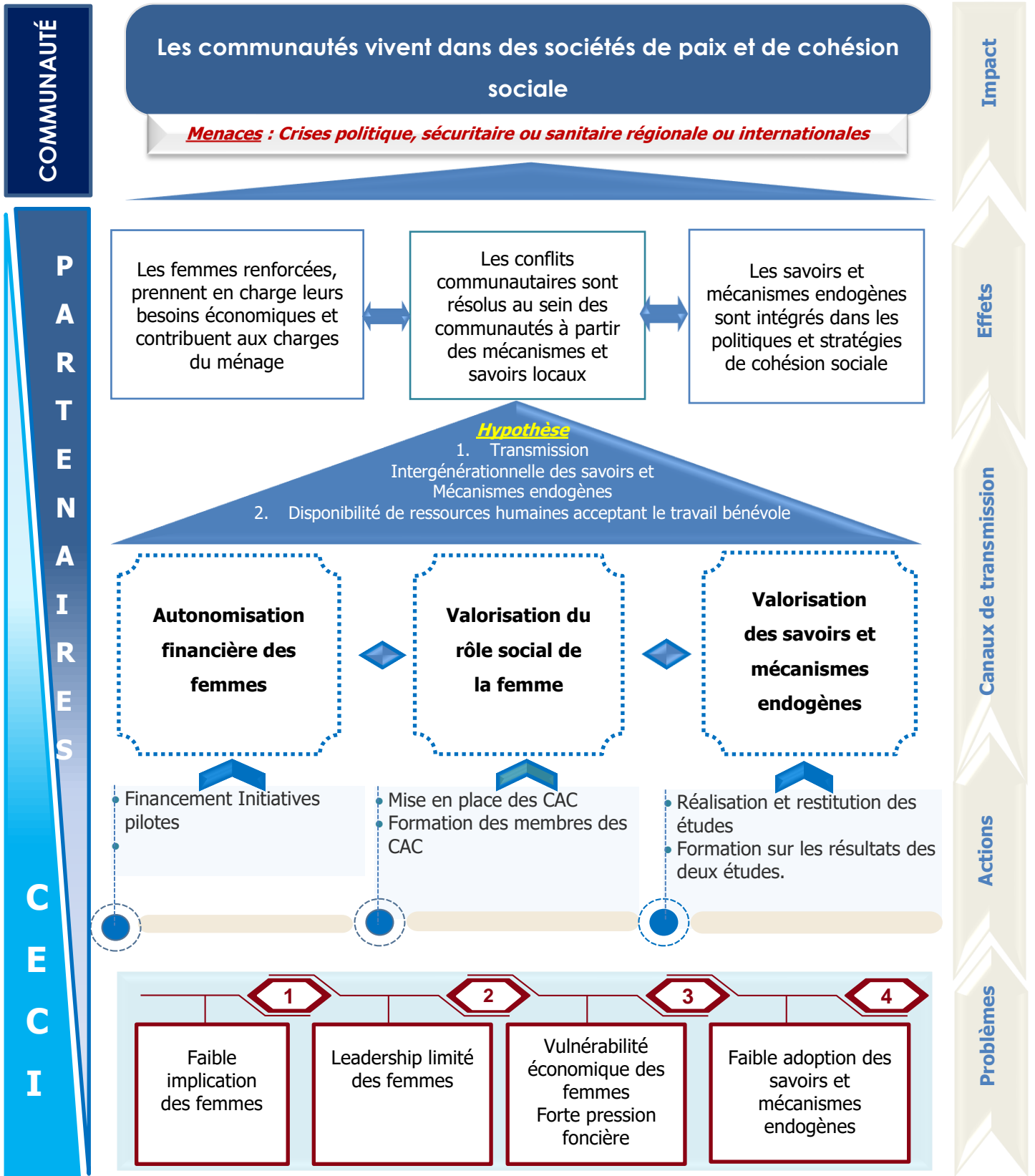
- ❖ La connaissance et la compréhension des savoirs locaux et des effets de la crise sécuritaire sur l'égalité entre les sexes ;
- ❖ La coproduction de données probantes en matière de paix et d'égalité entre les sexes ;
- ❖ L'analyse critique du rôle des femmes dans la mise en œuvre des savoirs locaux en matière de paix ;
- ❖ La valorisation par diffusion des modèles de contrat social communautaire impliquant les femmes ;
- ❖ La facilitation d'espaces d'échanges, de dialogue entre les communautés pour la prévention et la gestion de conflits et de mécanismes de transition sur les problématiques de paix, de cohésion sociale impliquant les femmes.

11. Le consultant note que la théorie de changement tel que formulée ne permet pas d'apprécier clairement la relation cause à effet entre d'une part les activités et les extrants et d'autre part

les extrants et l'impact. Les hypothèses qui soutiennent la logique d'intervention ne sont pas explicitement indiquées et expliquées. Les entretiens avec les différentes parties prenantes du projet ont permis de reconstruire cette théorie de changement (voir schéma ci-après).

12. Si le budget de 827 444,4 dollars sont mise à disposition et l'équipe projet (avec une maîtrise de la gestion du projet), les partenaires de mise en œuvre, les OBC sont mobilisées ;  
Alors les activités relatives
  - ✓ Aux études diagnostics ;
  - ✓ La mise en place des CAC ;
  - ✓ À la formation des acteurs institutionnels, des acteurs communautaires des CAC ;
  - ✓ La sensibilisation des populations sur la gestion et la prévention ;
  - ✓ La gestion et le référencement des conflits communautaire par les CAC ;
  - ✓ Les initiatives de pilotes ;Seront exécutées.
13. La réalisation des activités précitées permettra, sous les hypothèses : i) transmission intergénérationnelle des savoirs et mécanismes endogènes et ii) disponibilité de ressources humaines acceptant le travail bénévole des CAC, d'atteindre les effets suivants :
  - ✓ Les femmes renforcées, prennent en charge leurs besoins économiques et contribuent aux charges du ménage ;
  - ✓ Les conflits communautaires sont résolus au sein des communautés à partir des mécanismes et savoirs locaux ;
  - ✓ Les savoirs et mécanismes endogènes sont intégrés dans les politiques et stratégies de cohésion sociale.
14. L'autonomisation financière des femmes, la valorisation du rôle social de la femme et la valorisation des savoirs et mécanismes endogènes sont les leviers ou canaux de transmission, considérés qui expliquent les liens de cause à effet.
15. Les crises politique, sécuritaire et sanitaire régionales et internationales sont des facteurs externes qui peuvent influencer la réalisation des effets et de l'impact.





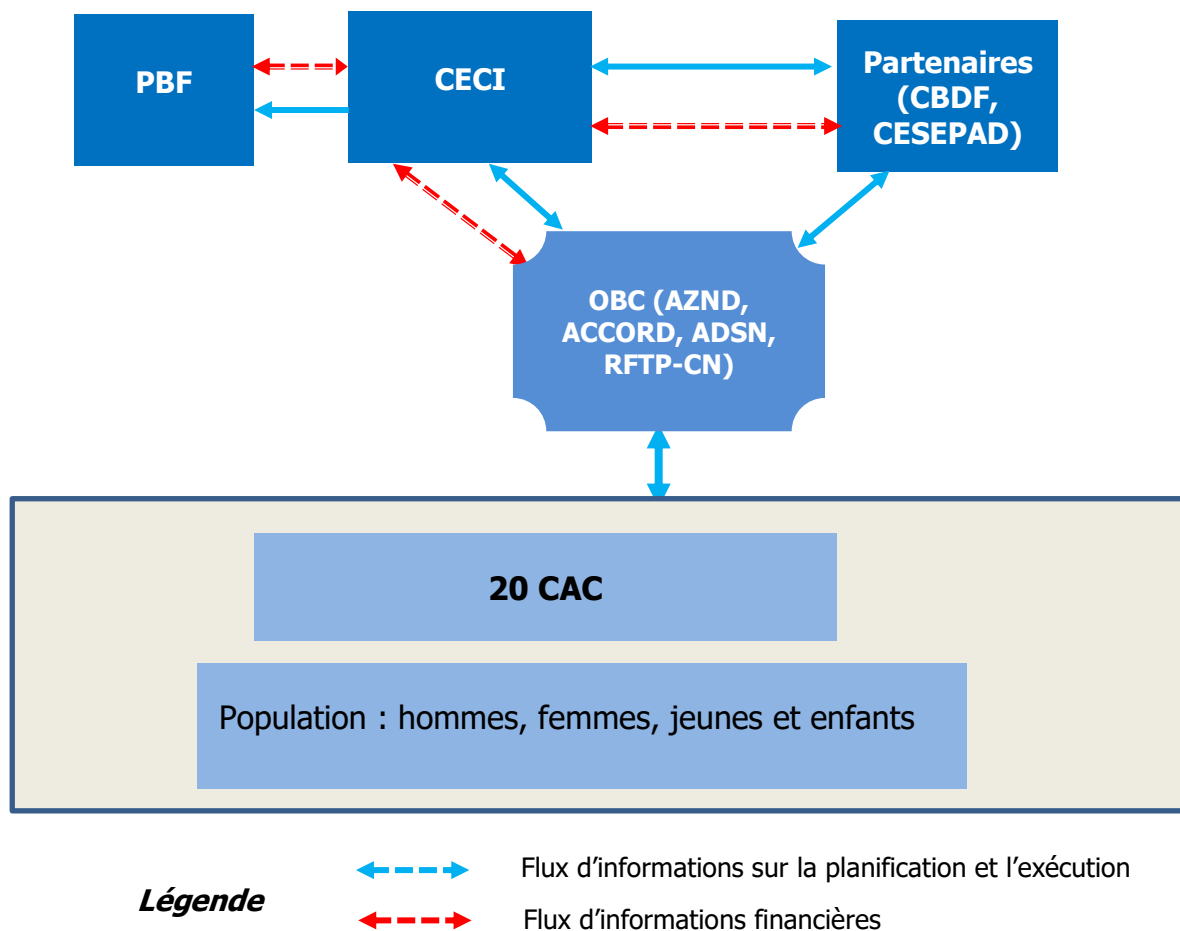
16. **Parties prenantes :** Le document de projet, les rapports périodiques et les entretiens préliminaires ont permis de comprendre qu'une diversité d'acteurs ont été associés à la mise en œuvre du projet. Les principales parties prenantes peuvent être regroupées comme suit :
- i) **Partenaire financier (PBF) :** le partenaire financier est Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF). Il a mis à disposition les ressources financières à travers des décaissements progressifs sur la base de l'état d'avancement physique et financier ;
  - ii) **CECI, CBDF, CESEPAD :** Dans la conception du projet, le consortium était composé de 5 organisations (CECI-Burkina Faso, CBDF, ONG Voix des Femmes, WiLDAF et CESEPAD). Sur le terrain, c'est plutôt trois organisations qui ont été actives et mis en œuvre les activités du projet. Ce sont notamment le CECI-Burkina, la CBDF et le CESEPAD. Outre le suivi-évaluation, la coordination, le pilotage du projet, la gestion financière des ressources du projet que confère la fonction de chef de file du consortium, CECI a mis en place des CAC, formé des membres des CAC, coordonné les initiatives pilotes et réalisé le plaidoyer auprès des acteurs. La CBDF, spécialisée sur les questions de genre, a veillé à la prise en compte de ces questions sur tout le long du projet. Elle a réalisé l'étude sur la participation des femmes et des filles dans la gestion et la prévention des conflits communautaires et la cohésion sociale et restitué les résultats. Par ailleurs, la CBDF a assuré la formation des CAC à partir des résultats de l'étude et participé aux initiatives pilotes et au plaidoyer pour la prise en compte des savoirs et mécanismes locaux identifiés dans les politiques et stratégies. Le CESEPAD a contribué à l'élaboration du projet et à l'identification des OBC du Bam. Il a réalisé l'étude sur les savoirs et mécanismes locaux de gestion et de prévention des conflits communautaires, restitué les résultats de l'étude et à former les membres des CAC. Le CESEPAD a également participé aux initiatives pilotes et au plaidoyer pour la prise en compte des savoirs et mécanismes locaux identifiés dans les politiques et stratégies.
  - iii) **Acteurs institutionnels au niveau locale et régionale :** il s'agit du gouverneur, des collectivités territoriales, des services techniques de déconcentrés. Elles sont aussi des bénéficiaires du projet et ont été consultées à travers des ateliers, des rencontres bilatérales et des actions de plaidoyer pour la pérennisation des acquis. Par ailleurs, étant membres du comité technique du projet, elles ont participé à la validation des documents importants du projet.
  - iv) **Acteurs communautaires (leaders religieux et coutumiers) et leaders d'opinion :** Bénéficiant d'une légitimité et d'une capacité d'influence, les leaders communautaires ont constitué la porte d'entrée du projet au niveau communautaire. Ils ont facilité et participé à la mise en œuvre des activités.
  - v) **OBC et CAC :** Les OBC et CAC sont les principaux bénéficiaires du projet. Ils ont été renforcés sur plusieurs thématiques en matière de prévention et de gestion des conflits et le genre. Les OBC ont assuré la mise en œuvre des activités du projet dans chaque commune. Quant aux CAC, constitués en majorité des femmes, ont conduit des activités de prévention, de gestion des conflits communautaires et référence des cas difficiles aux structures compétentes. Les CAC ont aussi développé et mise en œuvre des initiatives pilotes de co-construction dans 4 villages d'intervention.

17. **Activités et stratégie de mise en œuvre des activités :** Pour atteindre les résultats attendus, il a été identifié et planifié 18 principales activités sur une période de 18 mois.

Résultat	Produits	Activités
3	9	18

18. Le schéma de mise en œuvre des activités est basé sur la stratégie de faire-faire à travers des Organisations de base communautaire (voir schéma ci-après).

**Schéma 1 : Schéma de mise en œuvre des activités du projet**



**Source :** Auteur à partir du document de projet et des entretiens réalisés

### 1.3. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

19. **Portée thématique :** Le projet aborde la question de la construction de la paix et la cohésion sociale. L'évaluation couvre les thématiques abordées dans ce cadre. Ce sont précisément : i) la prévention et la gestion pacifique des conflits et ii) le rétablissement de la cohésion sociale dans la zone d'intervention du projet.

20. **Portée géographique :** L'évaluation porte sur toute la zone d'intervention du projet, c'est-à-dire la région du Centre Nord et principalement les communes de Kaya et de Bousouma

dans la province Sanmatenga et les communes de Kongoussi et de Sabcé dans la province du Bam (voir schéma ci-après).

**Schéma 1 : Zone d'intervention du projet**



21. **Portée temporelle :** L'évaluation couvre toute la période effective de mise en œuvre des activités. Démarré en janvier 2020, pour une durée prévisionnelle de 18 mois, le projet a connu une prolongation sans coût (no cost extension) de 3 mois, soit jusqu'au 16 octobre 2021.

**1.4. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ET LIVRABLES ATTENDUS**

22. **Objectif global :** L'évaluation vise à « dresser un bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation des résultats de consolidation de la paix et de la cohésion sociale réalisés dans les zones d'intervention du projet ».

23. **Objectifs spécifiques :**

- ❖ Capitaliser l'ensemble des résultats du projet afin d'assurer la redevabilité envers le PBF et les parties prenantes de la mise en œuvre ;
- ❖ Apprécier les résultats atteints contribuant à la consolidation de la paix au Burkina Faso ;
- ❖ Déterminer la pertinence des actions menées, leur efficacité tant en termes de résultats qu'en termes de dynamiques et de processus impulsés ainsi que leur durabilité ;
- ❖ Identifier les bonnes pratiques et mettre en évidence les principales leçons apprises afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de projets futurs.
- ❖ Identifier les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;

- ❖ Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires pour la consolidation des acquis

### 1.5. UTILISATEURS ET UTILISATION DE L'ÉVALUATION

24. Les résultats de l'évaluation intéressent les différentes parties prenantes du projet. Les conclusions et recommandations de l'évaluation contribueront à renforcer l'apprentissage autour de l'intervention, la responsabilité / redevabilité vis-à-vis du bailleur et des autres parties prenantes. Le tableau suivant résume les utilisateurs et les principales utilisations qui seront faites des résultats de l'évaluation.

**Tableau 2: Utilisateurs et utilisations de l'évaluation**

Principaux utilisateurs	Utilisations
<b>Bailleurs de fonds : PBF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir les preuves solides sur la mesure dans laquelle l'intervention a atteint les résultats escomptés ;</li> <li>• Utiliser les conclusions et recommandations pour mieux définir et orienter leurs appuis financiers en faveur de la cohésion sociale, de la construction de la consolidation et de la stabilisation de la paix.</li> </ul>
<b>Consortium CECI, CBDF et CESEPAD</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'apprentissage autour de l'intervention pour affiner les stratégies d'interventions futures ;</li> <li>• Identifier les bonnes pratiques en matière d'interventions liées à la construction de la paix et de la cohésion sociale ;</li> <li>• Renforcer la stratégie de plaidoyer pour un plus grand engagement des acteurs nationaux en faveur de la cohésion sociale et de la construction et de la consolidation de la paix.</li> </ul>
<b>Autorités politiques et administratives et Elus locaux</b> (Détenteurs d'obligations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Susciter une réflexion et l'engagement des parties prenantes nationales sur les enjeux de la construction et la consolidation de la paix et de la cohésion sociale ;</li> <li>• S'approprier les bonnes pratiques développées</li> </ul>
<b>OBC et CAC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'approprier les bonnes pratiques développées ;</li> <li>• S'appuyer sur les enseignements tirés pour renforcer leur stratégie de plaidoyer</li> </ul>

Source : Auteur à partir des TDR

### 1.6. CRITÈRES ET MATRICE D'ÉVALUATION

25. La présente évaluation a été conduite suivant les 5 critères d'évaluation standards préconisés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE/DAC) et le Groupe des Nations unies pour l'évaluation (GNUE), à savoir : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Outre ces critères classiques, les questions transversales comme le genre, les droits humains et la sensibilité aux conflits ont été également analysées.

26. Partant des suggestions de questions évaluatives des TDR, une matrice d'évaluation a été construite avec parfois des reformulations et des fusions de certaines questions évaluatives voir la matrice d'évaluation en annexe 2).

## 2. METHODOLOGIE

### 2.1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

27. L'approche méthodologie a été participative afin de faire de cette activité un processus d'apprentissage. La démarche a consisté à impliquer les différentes parties prenantes dans les différentes phases du processus évaluatif en fonction de leur rôle d'orientation, de facilitation du processus et de validation des résultats de l'évaluation. La participation des parties prenantes s'est faite concrètement à travers des réunions de cadrage, d'amendement et de validation des livrables avec le comité technique de suivi d'une part, et d'autre part à travers la collecte des données auprès des groupes cibles et acteurs de mise en œuvre du projet et les bénéficiaires finaux.
28. L'approche proposée a combiné les méthodes qualitatives et quantitatives de collecte, de traitement et d'analyse des données. La méthode qualitative s'est reposée sur 2 méthodes :
- (i) l'analyse documentaire :** La revue documentaire a porté sur une analyse systématique des documents clés notamment les documents de projet, les rapports de l'étude baseline, les rapports de supervision, les rapports financiers du projet, les rapports d'activités du projet et des partenaires de mise en œuvre. L'analyse documentaire a été importante pour la connaissance du projet, le contexte de mise en œuvre ainsi que les principales réalisations. Cette revue a facilité le développement des outils de collecte ;
  - (ii) les entretiens (individuels et en focus groups) approfondis et ouverts :** La collecte de données primaires vient compléter les données secondaires. Ces entretiens ont permis de recueillir les avis et perception, les témoignages sur la mise en œuvre et les résultats atteints et les difficultés.
29. Les méthodes quantitatives ont consisté à analyser les données quantitatives secondaires relatives aux indicateurs de performance du projet. Quelques statistiques descriptives notamment les moyennes, les proportions ont pu être calculées à partir des données primaires. La combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives a permis pour la triangulation.

### 2.2. CIBLE DE LA COLLECTE DE DONNÉES

30. La collecte des données s'est déroulée dans les quatre (4) communes et 12 villages bénéficiaires de l'intervention. La collecte de données a touché l'équipe de gestion du projet, les partenaires de mise en œuvre et les OBC. Les acteurs institutionnels au niveau central, régional et local ont été également enquêtés ainsi les bénéficiaires finaux : leaders communautaires et les CAC. Dans chaque village enquêté, la collecte a touché les membres des CAC et un leader communautaire. Les détails sur les acteurs rencontrés sont présentés en annexe.
31. La collecte des données sur le terrain a été réalisée par des agents de collecte de données (animateurs) recrutés localement dans les communes d'intervention du projet. Cette

disposition répond au souci de prise en compte du contexte sécuritaire mais aussi des barrières de langue. Le recrutement local va privilégier les critères suivants :

- Une connaissance avérée du contexte et de la langue parlée au niveau local ;
- Une expérience avérée dans la collecte de données qualitatives par entretiens individuels et par focus group.

32. Ces agents ont assuré la collecte de données au niveau communautaire (autorités locales, OBC, CAC, leaders communautaires). Les notes d'entretiens individuels et de discussions de groupe ont été retranscrites en verbatim sous le format MS Word, en s'assurant de la prise en compte des réponses de chaque participant. Ces réponses sont ensuite compilées par question en vue de l'analyse. L'ensemble des données ainsi collectées et traitées seront analysées suivant une méthodologie mixte (quantitative et qualitative).
33. L'évaluateur a veillé à mettre en synergie les données quantitatives et qualitatives collectées dans une logique de complémentarité et suivant le principe de la triangulation.

### 2.3. **CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES**

34. Dans la mise en œuvre de cette évaluation, l'évaluateur a veillé au respect strict des principes d'éthique et de confidentialité. Ces principes sont notamment l'indépendance, l'impartialité, la transparence, la divulgation, l'éthique, la crédibilité, l'utilité et les conflits d'intérêt. Tout d'abord le consultant a conduit l'évaluation en toute impartialité et garantit l'indépendance des résultats (constats, conclusions et recommandations), sans subir l'influence d'une quelconque partie (CECI et autres parties prenantes clés de l'évaluation). Il a fait aussi preuve d'impartialité, en présentant de manière équilibrée les forces et les faiblesses du projet. Par rapport à la transparence et la divulgation, l'évaluateur a communiqué clairement aux intervenants l'objet de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation prévue des résultats. Les points de vue des parties prenantes ont été pris en compte dans les analyses.
35. En ce qui concerne le principe d'éthique, l'évaluation a été faite selon les exigences les plus strictes en matière d'intégrité et dans le respect des croyances, et des us et coutumes locales, le respect des droits humains et de l'égalité des sexes et des pratiques locales. Le principe « *Ne pas nuire* » a été respecté en évitant à tout prix, même non intentionnellement, de porter un quelconque préjudice aux participants de l'enquête. Les entretiens ont été réalisés aux dates et heures de disponibilité des répondants.



### 3. PRINCIPAUX CONSTATATIONS

#### 3.1. PERTINENCE

La pertinence apprécie dans quelle mesure les objectifs du projet sont d'une part, alignés sur les orientations internationales et les priorités des politiques nationales et d'autre part en adéquation avec les problèmes identifiés, les besoins réels et les priorités des groupes cibles et bénéficiaires (OBC, CAC, leaders communautaires) en tenant compte de l'évolution du contexte. La pertinence évalue également l'articulation des objectifs du projet avec les objectifs nationaux du pays et les domaines d'intervention du partenaire financier.



***Conscients des enjeux de la paix et la cohésion, leaders et membres de CAC se sont mobilisés pour les séances de renforcements de capacités***

#### **Constat 1 :**

Le projet co-construction de la paix et de la cohésion sociale est aligné sur les ODD 5 (Egalité entre les sexes), ODD 10 (Inégalités réduites) et ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et le référentiel national de développement économique et social (PNDES). Par ailleurs, les activités du projet étaient en phase avec les priorités des bénéficiaires (OBC et les membres des CAC) en matière de construction de la paix et de prise en compte des femmes dans la prévention et la gestion des conflits.

36. L'alignement du projet aux objectifs nationaux et orientations internationales en matière de consolidation de la paix et la cohésion sociale a été confirmée à la lecture des documents et stratégie. On peut citer entre autres documents

37. Le Plan national de développement économique et social PNDES 2016-2020 dont l'objectif stratégique 1.1 est relatif à la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative. Un des effets importants recherché à travers cet objectif stratégique est : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés (E1.1.1). Le projet contribue à l'objectif et à l'effet à travers les activités de : i) la mise en exergue des savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits communautaires, ii) le renforcement des compétences des acteurs institutionnels, des OBC et des CAC, iii) les

activités de sensibilisation des populations par les membres des CAC, iii) les activités des CAC en matière de prévention et de gestion des conflits communautaires.

38. Le Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF) : Le PUS-BF est mis en place par décret n°2017-620/PRES/PM/MINEFID du 18 juillet 2017 pour faire face aux défis sécuritaires importants sans précédents que connaît le pays depuis avril 2015 surtout dans la région du Sahel et du Nord. En raison de la dégradation continue de la situation sécuritaire le PUS a été élargie en 2019 aux régions du Centre-Nord, du Centre-Est, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Le PUS-BF vise l'amélioration des conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable. Quatre principaux axes d'intervention ont été définis pour adresser des solutions à l'insécurité et ses corollaires dans les communautés. Il s'agit : (i) de la prise en charge des défis sécuritaires ; (ii) de l'optimisation de la gestion des urgences sociales ; (iii) du renforcement de la présence de l'État et (iv) de la construction des bases de la résilience des populations et des territoires. Le projet d'« appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord » est bien arrimé au PUS-BF à travers l'axe 4 relatif à la construction des bases de la résilience des populations et des territoires. Le projet contribue à cet axe par les activités suivantes : la mise en place d'organisations locales de proximité (CAC) renforcée et engagée sur la gestion et la prévention sur la base des savoirs et mécanismes endogènes, le financement d'activités non agricole pour réduire la pression sur le foncier, l'implication des femmes dans les mécanismes de gestion et de prévention des conflits.
39. Les plans communaux de développement des communes d'intervention : A travers les thématiques de cohésion sociale, d'égalité des sexes, le projet est arrimé aux Plans communaux de développement (PCD) des communes d'intervention. Dans les PCD de ces communes, le genre (promotion) ressort bien comme une des priorités des communautés, mais au même titre que la cohésion sociale. La promotion du genre est prise en compte à travers l'axe intitulé « consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale » des PCD. Les activités planifiées dans ces PCD sont relatives aux activités de renforcement des compétences et d'équipement des femmes et des organisations féminines, aux appuis pour le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) au profit des femmes, des sensibilisations sur les Violences Basées sur le Genre (VBG). Bien que dans ces PCD, le diagnostic ait montré des problèmes en lien avec la cohésion sociale, il n'y a pas cependant d'actions fortes qui y sont adressées. Les secrétaires généraux en sont conscients et saluent à juste titre le présent projet qui contribue aux actions de leurs PCD en portant l'accent sur la paix et la cohésion sociale.
40. Les ODD 5, 10 et 16 : le projet contribue également aux objectifs de développement durable notamment l'ODD 5 relatif à l'autonomisation des femmes et des filles, l'ODD 10 portant sur les égalités et l'ODD16 concernant la recherche de la Paix, la justice et les institutions efficaces. Cette contribution aux ODD précités passe certainement par la promotion des masculinités positives, la promotion des valeurs culturelles et l'éducation des jeunes filles et garçons (Keoogo), le financement d'activités génératrices de revenus pour l'autonomisation des femmes et la mise en place de champ de la paix pour rapprocher les personnes déplacées internes (PDI) et les autochtones et renforcer la cohésion sociale.
41. Les personnes enquêtées sont unanimes sur la qualité de la réponse du projet aux priorités des bénéficiaires (acteurs institutionnels, OBC et membres de CAC) en matière de paix et

de cohésion sociale. Le choix de la région du Centre-Nord, comme zone d'intervention du projet est judicieux et pertinent en raison du défi sécuritaire et de l'augmentation du nombre de PDI dans la région avec son corollaire de pression sur les ressources. Le Centre-Nord fait partie des deux régions les plus affectées par la crise sécuritaire<sup>4</sup>. L'identification et la mise à disposition des savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits, complètent le capital de connaissances disponibles et renforcent du coup les compétences des acteurs en charge des questions de paix et de cohésion sociale. Le plaidoyer qui est fait auprès des autorités régionales et locales renforce les possibilités de la prise en compte de ces connaissances développées dans les plans de développement locaux.

42. L'implication des femmes dans la gestion des conflits à travers la mise en place des CAC, est vue comme une correction de la mise à l'écart d'une frange importante de la population constituée par les femmes. Il s'agit de redonner à la femme sa place sociale dans la communauté. En effet « *avant les chefs consultaient toujours leur femme avant de prendre des décisions, cela témoigne l'importance d'une femme dans la résolution des conflits* » confie un chef coutumier dans le village Nassemtenga. Ceci pour rappeler le rôle important que jouait la femme auprès des leaders et de leurs époux sur les questions importantes de la communauté.
43. Par ailleurs, les différentes initiatives pilotes développées par les CAC avec l'appui des OBC sont qualifiées d'expériences réussies qui contribuent selon les acteurs aux efforts du gouvernement à la promotion de la paix et la cohésion sociale.

### **Constat 2 :**

Dans la mise en œuvre des activités, les structures de l'administration ont été impliquées notamment le Gouvernorat, le conseil régional, la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) du Centre-Nord, la Direction Régionale du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (DRFAHSN) du Centre-Nord, les communes, la représentante du médiateur du Faso. Toutefois, quelques structures opérationnelles non moins importantes ont été omises. Il s'agit des directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga et des services sociaux communaux, pour les activités de construction de la paix et de cohésion sociale ainsi que la direction provinciale de la Culture et du Tourisme pour les activités culturelles du Kéogo.

44. Des résultats de la revue documentaire et des entretiens avec les acteurs de mise en œuvre, l'implication de l'administration publique au projet s'est opérée à travers plusieurs activités : i) Atelier de présentation du projet au niveau régional (30 juillet 2020 à Kaya), ii) Séances de cadrage et de restitution des études relatives aux savoirs et mécanismes endogènes de gestion des conflits communautaires et l'implication des femmes dans la gestion et la prévention des conflits, ii) Lancement des initiatives pilotes du champ de la paix et du keoogo. L'administration a été représentée par les autorités régionales (Gouverneurs, Directeurs régionaux en charge de l'économie et de l'action sociale) et les autorités locales (secrétaires généraux des maires).

<sup>4</sup> <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-immapdfs-covid-19-analyse-de-la-situation-janvier-2021>, date de consultation du site, le 08 février 2022

45. L'évaluateur estime que la représentativité de l'administration publique aurait pu être renforcée par la participation des directions provinciales en charge de l'action sociale du Sanmatenga et du Bam et des services sociaux communaux pour ce qui concerne les activités de construction de la paix et de cohésion sociale et la direction provinciale de la Culture et du Tourisme pour notamment l'activité culturelle du Keogo. Les acteurs institutionnels rencontrés sont unanimes sur la pertinence d'impliquer ces structures qui ont l'avantage d'être opérationnelles et dont l'apport aurait renforcé la mise en œuvre et le suivi des acquis après le projet.
46. La mise en contact des membres des CAC avec les travailleurs sociaux des services sociaux communaux et l'information des directions provinciales sur les réalisations du projet s'évèrent très important pour un suivi des acquis.



### 3.2. COHÉRENCE

47. A travers ce critère, il a été analysé la mesure dans laquelle, d'une part les interventions du projet sont complémentaires avec d'autres interventions dans la région et d'autre part les liens de causes à effet entre les objectifs, les produits et les activités (logique d'intervention).



**Séance de simulation d'une médiation communautaire**

#### **Constat 3 :**

Le cadre logique du projet laisse entrevoir la chaîne de résultats : ressources – activités – extrants – effet et impact. Certains liens de cause à effet ou canaux de transmission entre les extrants et les objectifs sont parfois faibles. En effet, les activités identifiées et planifiées dans le document de projet ne permettent pas toujours d'atteindre les produits et résultats attendus. Quelques indicateurs sont jugés peu pertinents et certaines cibles moins ambitieuses.

48. Le cadre logique de l'intervention est présenté dans le document de projet sous format de matrice d'où se dégagent la chaîne des résultats et permettent de répondre aux questions suivantes : i) Comment les activités permettent-elles de réaliser les produits du projet ? ii) En quoi la réalisation des produits permet d'atteindre les objectifs spécifiques et global du projet autrement quels sont les canaux de transmission par lesquels les produits permettent l'atteinte des objectifs ? Il ressort de l'analyse du cadre logique du projet promotion de la paix et la cohésion sociale dans la région du Centre-Nord, quelques insuffisances :

- i) **Concernant les activités planifiées dans le document de projet :** La liste des activités identifiées paraît insuffisante ou peu pertinente pour permettre la réalisation des produits ou résultats. Au niveau Produit 1.1, la seule activité A.1.1.1 portant la conduite des sessions de renforcement, paraît insuffisante pour réaliser l'entièreté du produit. Relativement au Produit 2.2, les deux activités (A.2.2.1 et A.2.2.2) identifiées et planifiées, ne prennent pas en compte le volet accompagnement des acteurs à la mise en œuvre des mécanismes.

- ii) **Relativement aux indicateurs de performance** : Les indicateurs du **Résultat 1 (R1)** se limitent à la mesure à l'amélioration des connaissances des acteurs institutionnels, autorités locales et leaders communautaires, l'effet du projet sur la communauté (hommes, femmes et enfants) n'est pas capté par les indicateurs. Par ailleurs, l'indicateur 1.3.2 « *Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels formés* » et l'indicateur 1.3.2 « *Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir acquis des connaissances sur les rapports de genre et du respect des droits des femmes et de leur impact probable lors conflits communautaires* » sont peu pertinents pour la mesure du produit 1.3. En effet, le produit est relatif à la disponibilité d'une analyse du pouvoir et de la vulnérabilité des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires. Par ailleurs, les deux indicateurs du Produit 2.2 « *Des formations et un accompagnement à la mise en œuvre des mécanismes appropriés sont offerts aux OSC, aux OBC, aux acteurs communautaires et institutionnels et aux leaders ciblés de diverses composantes sociales de la zone d'intervention* » sont pertinents, mais un troisième indicateur aurait dû être associé pour appréhender le volet accompagnement des acteurs à la mise en œuvre des mécanismes locaux. Les trois indicateurs du **Résultat 2** « *Amélioration de la résilience des communautés locales aux crises et conflits, et de leurs capacités à utiliser/valoriser les mécanismes locaux les plus appropriés qui répondent au respect des droits humains et en particulier ceux des femmes pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale* », sont attachés à l'utilisation des mécanismes et savoirs locaux ou endogènes par les OSC, OBC, acteurs institutionnels mais aussi les femmes. Ces indicateurs mesurent faiblement le résultat 2 qui est en lien avec la résilience des communautés locales.
- iii) **Concernant la fixation des cibles** : La démarche de fixation de certaines cibles d'indicateurs d'effet pourrait faire objet de discussions, cible fixée alors que la valeur de référence est inconnue. Il est communément admis dans ce cas, que la fixation de la cible soit une fonction de la valeur de base. La cible se formule comme suit : *Augmentation de y% de la valeur de baseline (x%). La cible est alors (x+y) %*. La cible de 60 personnes pour la formation semble moins ambitieuse au regard du contexte sécuritaire dans la région. En moyenne 15 personnes (membres des OSC, OBC, communautaires et institutionnels) formées par commune. Une cible moins ambitieuse limite évidemment les effets attendus sur le terrain.

49. La revue documentaire a montré que ces insuffisances avaient été relevées par l'étude d'évaluabilité du portefeuille de PBF au Burkina Faso en 2020, mais les recommandations formulées pour la révision du cadre de résultats n'ont pas été opérationnalisées.

- xxix. Autres points peu satisfaisants dans la conception du projet, portent sur l'absence d'activités pour implémenter l'approche **Masculinité positive** (annoncé dans le document de projet) et l'absence de répartition des activités entre le CECI et les partenaires. En effet, pour contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes et des droits de toutes les personnes, le projet a annoncé le

**Encadré 1** : Cette approche reconnaît que les hommes peuvent donner de nouvelles significations au fait d'être homme et que ce n'est pas normal, nécessaire, ni naturel d'associer la masculinité à la violence. Les masculinités positives sont aussi des masculinités non-violentes, démocratiques, pacifiques, inclusives, co-responsables, démonstratives et engagées.

**Source** : JUPREC 2018 ; Livret de formation

recours de l'approche masculinité positive (CECI a expérimenté cette approche). Pour enclencher le processus transformationnel des normes sociales (briser les facteurs d'inégalités lié aux sexes), il importait de conduire des activités de sensibilisation au profit des hommes suivant l'approche Masculinité positive en amont des assemblées générales de mise en place des CAC. De telles activités auraient permis de renforcer les connaissances des hommes sur le genre, et leur engagement aux masculinités positives afin d'aboutir à des clubs d'« hommes modèles » pour enclencher le processus transformationnel de changements de comportements.

50. Par ailleurs, le consortium tel que conçu dans le document de projet était composé de 5 membres dont un chef de file (CECI). Si les 5 membres étaient présents et ont contribué au processus de conception du projet, pendant la mise en œuvre des activités, 3 ont été actifs (CECI, CESEPAD et CBDF). Des échanges avec l'équipe projet élargi, l'absence des deux autres membres n'ont pas affecté véritablement la mise en œuvre. L'ensemble des activités ont été déroulé. Dans ce cas, l'on peut vraisemblablement se demander si le nombre initial des membres du consortium était optimum et que chaque membre y avait une contribution spécifique à la mise en œuvre.



### 3.3. EFFICACITÉ

Il s'est agi à travers le critère d'efficacité d'apprécier dans quelle mesure les objectifs et résultats fixés au départ ont été atteints. L'évaluation s'est également intéressée d'une part aux extrants ou produits réalisés par rapport aux cibles initialement convenues et d'autre part aux effets auxquels le projet a contribué dans la zone d'intervention.



*Acteurs communautaires en pleine réflexion sur les questions de paix et de cohésion sociale*

#### Constat 4

*Des résultats de la revue documentaire, le taux d'exécution physique des activités du projet est de 100% et le taux global d'atteinte des cibles des indicateurs de performance est de 76%. Les cibles du résultat 1 et des produits associés ont été entièrement réalisées à 100%. Relativement au résultat 2, une cible a été non renseignée. Le résultat 3 enregistre 4 cibles non renseignées et une cible non réalisée. **Le niveau de performance du projet est appréciable.** Cette performance a été réalisée dans un contexte difficile.*

52. Dans le document de projet, 27 indicateurs ont été définis pour apprécier la performance du projet dont 7 indicateurs de résultat (effets) et 20 indicateurs de produit. **Au terme de la mise en œuvre des activités (taux d'exécution : 100%), la performance globale est appréciable, 81% des cibles ont été réalisées, 3% non-réalisées et 16% indéterminées. Par ordre de décroissance du niveau d'atteinte des cibles, le résultat 1 vient en tête suivi du résultat 2 et enfin le résultat 3.** Tous les indicateurs du résultats 1 ont atteint les cibles respectives ainsi que les cibles des

produits associés à ce résultat. Au niveau du résultat 2, toutes les cibles ont été réalisées mais la situation d'une cible reste indéterminée car l'indicateur n'est pas renseigné (*Indicateur 2.1.1 : Types et nature des mécanismes choisis*). L'état des cibles des indicateurs du résultat 3, se présente comme suit : trois cibles réalisées, une cible non réalisée et 4 cibles indéterminées. En raison des insuffisances dans la formulation des indicateurs, la bonne performance du projet en termes d'atteinte des cibles des indicateurs pourrait ne pas induire systématiquement des changements observables importants dans les communautés, dans les lignes qui suivent l'analyse des changements est faite suivant les résultats attendus du projet :

51. ***De l'amélioration des connaissances des mécanismes locaux (traditionnels et religieux) de co-construction de la paix et de la cohésion sociale, et des enjeux liés aux droits des femmes dans un contexte de crises sociales et d'insécurité par les OSC, acteurs institutionnels et communautaires, dont les femmes (R1) : Les acteurs rencontrés (OBC, acteurs communautaires et institutionnels) ont unanimement apprécié la pertinence des thèmes développés et des activités mises en œuvre et sont satisfaits du renforcement de leurs compétences en matière de savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits communautaires.*** Pour dérouler les activités au niveau communautaire, le projet a adopté dans le document de base la stratégie du faire-faire en s'appuyant sur les OBC et les leaders communautaires. Au même titre que les OBC et acteurs communautaires qui ont bénéficié de renforcement de capacités, les acteurs institutionnels en ont aussi bénéficié dans le souci de faciliter l'appropriation des thématiques abordées et l'engagement de ces derniers sur les acquis du projet. Sur une cible de 60, le projet a formé 126 personnes (membres des OBC, des acteurs communautaires et institutionnels) sur comment conduire le diagnostic des mécanismes et savoirs locaux, les savoirs et mécanismes de gestion des conflits et le rôle de la femme dans la gestion des conflits et l'approche masculinité positive. En moyenne, 30 personnes par commune ont été formées. Les 4 OBC outillées ont déroulé les différentes activités du projet dans les villages d'intervention. Les acteurs communautaires et institutionnels renforcés ont marqué leur accord et joué pleinement leurs rôles selon les acteurs rencontrés lors de la collecte de données sur le terrain. Les rôles des leaders communautaires et acteurs institutionnels étaient de i) faire acte de présence aux différentes activités du projet, ii) inviter les populations à participer aux activités, iii) intégrer les activités du projet dans les plans de développement communaux (pour ce qui est des acteurs institutionnels). A l'unanimité les personnes rencontrées, ont exprimé leur satisfaction quant au rôle joué par les leaders communautaires et les acteurs institutionnels.

***53. Le tableau indique que plus de 80% des 126 personnes ciblées (OSC, acteurs institutionnels et communautaires, dont les femmes) renforcées, estiment avoir des connaissances approfondies des mécanismes locaux et une bonne maîtrise des enjeux liés aux droits des femmes. Outre ces acteurs précités, la revue des rapports d'activités confirmée par les entretiens réalisés sur le terrain, montre que les capacités des populations hommes, femmes et enfants ont été renforcées à travers notamment les initiatives pilotes et les activités de sensibilisation des OSC dans les communautés.*** En effet, le Kéoogo a mobilisé plus

de 500 enfants dans la commune Boussouma. Ces enfants venant de plusieurs localités de la commune ont été capacités sur l'histoire de la cour royale de Boussouma et des leçons de morale à travers les contes. La réussite de cet événement a conduit les autorités coutumières à institutionnaliser le keoogo pour promouvoir chez les enfants la paix et la cohésion sociale. Le rapport d'activités de l'OBC AZDN, indique plus de 1 154 personnes sensibilisées dont 16% enfants sur les questions de paix et de cohésion sociale notamment le problème de chefferie à Sabcé qui affecte négativement le développement de la commune. Ces sensibilisations ont été réalisées dans 10 villages de la commune de Sabcé à travers 20 séances de sensibilisations soit 2 séances par village. Dans la commune de Kongoussi particulièrement dans le village de Sanrgho dans le cadre de l'initiative « **Notre terre** », les populations ont été sensibilisées sur la Loi 034 portant régime foncier en milieu rural, des journées de « Dialogue d'hivernage » entre les communautés et groupes socioprofessionnels (agriculteurs, élevage) sur la prévention des conflits de dialogue et une journée des communautés vivantes à Sanrgho (Yignonsés, Marinsés, Silmimonsés, Yarcés, PDI) ont été organisées. Ces activités ont touché les populations (hommes, femmes et enfants), mais non chiffrés dans les rapports. A travers l'initiative pilote de koulogo « **Champ de la paix** » qui a bénéficié directement à 100 personnes, des sensibilisations sur la paix et la cohésion sociale ont été réalisées. A ce niveau également, des chiffres font défaut pour indiquer de façon précise le nombre de personnes touchées par les sensibilisations. En somme, le chiffre de 1 754 personnes (hommes, femmes et enfants) capacités directement à travers les sensibilisations sur la paix et de cohésion et autres questions connexes, est sous-estimé.

52. **L'évaluation note que les changements attendus à moyen et long terme du résultat 1 concernent le relai des messages de paix et de cohésion sociale par les personnes sensibilisées dépendant fortement du dynamisme des CAC et des leaders communautaires.** Dans de bonnes conditions de durabilité, le relai des messages par les leaders et les CAC ainsi que les personnes touchées directement permettra in fine d'inculquer les valeurs de paix et de cohésion sociale à tous les membres et ménages des communautés d'intervention. Le rythme de progression ou de vulgarisation de ces messages dans les communautés dépend du dynamisme des membres des CAC et des leaders communautaires qui doivent poursuivre les sensibilisations après la fin du projet. Le résumé des messages au moyen d'un prospectus en langues locales (moré et fulfulde, dioula) pourrait faciliter la sensibilisation et l'appropriation du contenu.
53. **Amélioration de la résilience des communautés locales aux crises et conflits, et de leurs capacités à utiliser/valoriser les mécanismes locaux les plus appropriés qui répondent au respect des droits humains et en particulier ceux des femmes pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale (R2) :** (voir également Constat 11) **Grâce au projet, les OSC, OBC et acteurs communautaires et institutionnels ainsi que les femmes ont renoué avec les mécanismes endogènes de résolution et de prévention des conflits communautaires.** Convaincus des avantages, ces derniers y font recours désormais dans la gestion et la prévention des conflits. Selon les résultats de l'enquête terrain, les CAC déclarent avoir résolu 58 conflits (sur les 12 CAC enquêtées, seuls les membres de la CAC de Sabcé n'a pas pu estimer le nombre de conflits gérés) à l'échelle des 11 villages soit une moyenne

de 6 conflits gérés par CAC. Hormis le conflit emblématique de chefferie dans le canton de Sabcé qui date plus de 50 ans, selon les CAC, tous les conflits communautaires rencontrés ont pu être gérés. C'est un point encourageant qui dénote la qualité des formations reçues par ces CAC. Les conflits communautaires gérés sont relatifs aux : i) conflits fonciers opposant des individus d'une fratrie ou de familles différentes, ii) conflits fonciers opposant des familles, conflits liés au viol, iii) conflits opposant des femmes de la communauté, iv) conflits d'héritage au sein d'une même fratrie, v) conflits conjugaux, vi) conflit opposant un peulh et un mossi. **La résilience des communautés locales dans la gestion des crises et conflits pourrait être limitée en raison du nombre relativement faible de personnes capacités.** Conformément aux analyses précédentes, la cible de l'indicateur était jugée moins ambitieuse. La résilience des communautés commande qu'une masse critique de personnes (leaders, CAC et communautés) soient capacités et recourent aux mécanismes locaux (au moins 50% par village). Le maintien des sensibilisations dans les communautés par les CAC et les leaders communautaires est l'option qui permettrait d'atteindre cette masse critique de personnes et renforcer la résilience des communautés locales. Sur le terrain, l'évaluation a trouvé des CAC et leaders engagés et motivés à poursuivre les sensibilisations pour notamment ceux bénéficiaires d'initiative pilotes. Par contre les autres CAC non bénéficiaires, sont animés de sentiment de démotivation expliqué selon leurs propos par l'absence d'appui et de suivi.

54. **Promotion de la prise en compte par les institutions gouvernementales, les OSC et les acteurs communautaires des mécanismes locaux les plus appropriés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de consolidation de la paix et de la cohésion sociale (R3) : L'évaluation note à travers les résultats des entretiens et de la revue des rapports, l'adhésion et l'adoption des mécanismes locaux par les OSC et les acteurs communautaires dans la gestion des conflits.** L'adhésion de ces acteurs est expliquée en grande partie parce que les mécanismes promus, s'originent dans les valeurs et normes des communautés. « *Le projet est venu nous rappeler ce que nous savions* » déclare un leader communautaire en milieu rural. **Au niveau stratégique, le processus participatif de l'implémentation du projet est un gage de la prise en compte des réalisations du projet notamment les mécanismes endogènes dans les plans et stratégies de développement.** Tout le long du cycle du projet les acteurs institutionnels, les autorités politiques et locales ont été associées aux différentes activités et les résultats finaux du projet ont été consolidés et partagés à l'autorité régionale. La prise en compte des acquis du projet passe par la reconnaissance<sup>5</sup> par les autorités locales des CAC mis en place et l'adoption des mécanismes endogènes dans les plans de développement locaux comme outils de gestion des conflits. Au stade actuel, ces changements matérialisant de la prise en compte des acquis du projet ne sont pas encore effectifs, cela commande que des actions de plaidoyer auprès des autorités se renforcent.
55. **Dans la zone d'intervention, le financement du PBF a servi à renforcer les activités de consolidation de la paix et de cohésion sociale à travers les actions**

---

<sup>5</sup> Certains CAC plaident pour leur reconnaissance par l'autorité locale (Maire) par un document officiel. Une telle reconnaissance permet de mobiliser des ressources auprès d'autres partenaires.

**de prévention (sensibilisation faites par les membres des CAC, formation des acteurs, réalisation du champ de la paix, dynamisation du keoogo, développement d'activités non agricoles) et de gestion (gestion des conflits communautaires par les CAC, référencement des cas de conflits vers les autorités compétentes, médiation de la chefferie à Sabcé) des conflits communautaires. Les populations ont bénéficié de sensibilisations.** Le recouplement des résultats de la revue documentaire et des entretiens avec les acteurs, confirme l'exécution des activités de renforcement des capacités des acteurs, de plaidoyer auprès des autorités, de gestion des conflits communautaires et de sensibilisations des populations sur la paix et la cohésion sociale. Dans les 20 villages d'intervention, le projet a déroulé des activités à travers les OBC ou les CAC. Les activités de formations ont touché des acteurs institutionnels, des agents des OBC et des membres des CAC. Ces formations concernent des thématiques diverses notamment : les savoirs et mécanismes endogènes, l'implication des femmes dans la gestion des conflits, la Loi 034 sur le foncier et les décrets d'application ainsi que la médiation foncière, la fabrication du savon et du soubala. Malgré le contexte difficile caractérisé les mesures barrières imposées contre la COVID 19, les sessions de formation se sont déroulées normalement et ont touché 12 autorités locales autour du projet, 42 responsables d'associations, 25 leaders coutumiers, 620 leaders locaux (dont 420 femmes) au sein de 20 CAC (*CECI, Rapport final d'activités, Octobre 2021*).



Tableau 3 : Etat des cibles des indicateurs à la fin du projet

Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
<b>R1</b> : Connaissances approfondies des mécanismes locaux (traditionnels et religieux) de co-construction de la paix et de la cohésion sociale, et des enjeux liés aux droits des femmes dans un contexte de crises sociales et d'insécurité par les OSC, acteurs institutionnels et communautaires, dont les femmes	<b>Indicateur 1 a</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir des connaissances approfondies des mécanismes locaux de la paix et de la cohésion sociale	33%	80%	88,25%	8,25%	Cible atteinte avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
	<b>Indicateur 1 b</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir une bonne maîtrise des enjeux liés aux droits des femmes	22%	80%	88,25%	8,25%	Cible atteinte avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
	<b>Indicateur 1c</b> : Proportion de femmes ayant des connaissances approfondies des mécanismes locaux	6,66%	80%	84,76%	4,76%	Cible atteinte avec un dépassement de 4,76 points de pourcentage
<b>P1.1</b> : Des OSC et des OBC incluant des acteurs communautaires outillés et accompagnés pour conduire des activités de diagnostic des mécanismes et savoirs locaux en matière de paix et de cohésion sociale	<b>Indicateur 1.1.1</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels formés	0	60	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66
	<b>Indicateur 1.1.2</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires se déclarant aptes à conduire un diagnostic	10%	80%	88,25%	8,25%	Cible atteinte avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
P1.2: Une analyse diagnostique sur les conflits communautaires et un	<b>Indicateur 1.2.1</b> : Un (01) document d'analyse diagnostique sur le conflits communautaires	0	1	1	-	Cible atteinte

Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
répertoire des savoirs locaux prenant en compte l'égalité entre les sexes	<b>Indicateur 1.2.2</b> : Nombre de mécanismes	0	10	12	2	Cible réalisée avec un dépassement de 2 unités
	<b>Indicateur 1.2.3</b> : (01) répertoire des mécanismes et savoirs locaux prenant en compte l'égalité des sexes	0	1	1	-	Cible réalisée
<b>P 1.3</b> : Une analyse du pouvoir et de la vulnérabilité des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires	<b>Indicateur 1.3.1</b> : un (01) document d'analyse du pouvoir et de la vulnérabilité des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires	1	1	1	0	Cible réalisée
	<b>Indicateur 1.3.2</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels formés	0	60	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66 unités
	<b>Indicateur 1.3.3</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir acquis des connaissances sur les rapports de genre et du respect des droits des femmes et de leur impact probable lors conflits communautaires	22%	80%	88,25%	8,25%	Cible réalisée avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
<b>R2</b> : Amélioration de la résilience des communautés locales aux crises et conflits, et de leurs capacités à utiliser/valoriser les mécanismes locaux les plus	<b>Indicateur 2 a</b> : Nombres de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels utilisant les mécanismes locaux choisis	0	60	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66 unités
	<b>Indicateur 2 b</b> : Proportion de femmes se déclarant aptes à utiliser les mécanismes choisis	0%	80%	88,25%	8,25%	Cible atteinte avec un dépassement de



Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
appropriés qui répondent au respect des droits humains et en particulier ceux des femmes pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale						8,25 points de pourcentage
	<b>Indicateur 2 c</b> : Nombre de cellules communautaires fonctionnelles utilisant les mécanismes choisis	0	3	18	15	Cible atteinte avec un dépassement de 15 unités
<b>P 2.1</b> : Des mécanismes appropriés de co-construction de la paix et de la cohésion sociale tenant compte des particularismes locaux et prenant en compte la participation des femmes sont choisis de façon consensuelle dans les zones d'intervention	<b>Indicateur 2.1.1</b> : Types et nature des mécanismes choisis	Aucun	3	Non renseigné	Non renseigné	Cet indicateur n'est pas renseigné dans le rapport final du projet
	<b>Indicateur 2.1.2</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant les mécanismes et savoirs locaux choisis pertinents pour la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	0%	80%	88,25%	8,25%	Cible réalisée avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
	<b>Indicateur 2.1.3</b> : un (01) répertoire des mécanismes appropriés de co-construction de la paix et de la cohésion sociale tenant compte des particularismes locaux et prenant en compte la participation des femmes	0	1	1	-	Cible réalisée. NB : Cet indicateur n'est pas repris dans le rapport final du projet
<b>P 2.2</b> : Des formations et un accompagnement à la mise en œuvre des mécanismes appropriés	<b>Indicateur 2.2.1</b> : Nombre de personnes formées à l'utilisation des mécanismes intégrant l'approche sur les masculinités positives	0	60	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66 unités

Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
sont offerts aux OSC, aux OBS, aux acteurs communautaires et institutionnels et aux leaders ciblés de diverses composantes sociales de la zone d'intervention	<b>Indicateur 2.2.2</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et de leaders ciblés se déclarant aptes à utiliser les mécanismes locaux choisis	0%	80%	88,25%	8,25%	Cible réalisée avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
<b>P2.3</b> : Des initiatives communautaires pilotes de co-construction de la paix assurant un leadership transformationnel en matière d'égalité entre les sexes (cellules communautaires de surveillance, d'alerte, de prise en charge et de référencement)	<b>Indicateur 2.3.1</b> : Nombre de cellules communautaires ayant engagées la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	0	4	18	14	Cible réalisée avec un dépassement de 14 unités
	<b>Indicateur 2.3.2</b> : Nombre de cellules communautaires ayant opérationnalisé les mécanismes sur la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	0	3	18	15	Cible réalisée avec un dépassement de 15 unités
	<b>Indicateur 2.3.3</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels participant au processus de démonstration se déclarant satisfait des mécanismes choisis et mis en œuvre	0%	80%	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66 unités
<b>R3</b> : Promotion de la prise en compte par les institutions gouvernementales, les OSC et les acteurs communautaires des mécanismes locaux les plus appropriés dans	<b>Indicateur 3 a</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	0	60	126	66	Cible réalisée avec un dépassement de 66 unités

Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de consolidation de la paix et de la cohésion sociale	<b>Indicateur 3 b</b> : Proportion des femmes engagées dans la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	0%	80%	84,75%	4,75%	Cible réalisée avec un dépassement de 4,75 points de pourcentage
	<b>Indicateur 3 c</b> : Proportion d'autorités et de personnes de ressources sensibilisées sur la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	0%	80%	170%	90%	Cible réalisée avec un dépassement de 90 points de pourcentage
<b>P3.1</b> : Une capitalisation des acquis et leçons apprises de l'expérimentation des mécanismes appropriés réalisés avec la participation des OSC, des OBC, des acteurs communautaires et institutionnels	<b>Indicateur 3.1.1</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et autres personnes de ressources ayant participé au processus de capitalisation	0	80	126	46	Cible atteinte avec un dépassement de 46 unités
	<b>Indicateur 3.1.2</b> : Rapport de capitalisation	0	1			Indicateur non renseigné
	<b>Indicateur 3.1.3</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et autres personnes de ressources ayant participé au processus de capitalisation déclarant utile les mécanismes choisis	0%	80%	88,25%	8,25%	Cible réalisée avec un dépassement de 8,25 points de pourcentage
<b>P3.2</b> : Les acquis, leçons apprises et les recommandations de la	<b>Indicateur 3.2.1</b> : Nombre d'ateliers villageois, communaux, provinciaux et régional de partage réalisés	0	27	11	- 16	Cible non atteinte

Résultat / Produit	Indicateurs	Baseline	Cible	Fin de projet	Ecart	Commentaire
mise en œuvre des mécanismes partagés aux niveaux local, provincial et régional	<b>Indicateur 3.2.2</b> : Rapports d'ateliers	0	7	7	0	Cible réalisée
	<b>Indicateur 3.2.3</b> : Nombre d'ateliers villageois, communaux, provinciaux et régional de partage réalisés					Cet indicateur 3.2.3 est similaire à l'indicateur 3.2.1
<b>P3.3</b> : Autorités politiques et administratives au niveau national informées sur les acquis, les leçons apprises et les recommandations de l'expérience pilote de la mise en œuvre des mécanismes locaux de co-construction de la paix	<b>Indicateur 3.3.1</b> : Nombre d'autorités sensibilisées	0	10	17	7	Cible réalisée avec un dépassement de 7 unités
	<b>Indicateur 3.3.2</b> : Rapports de campagnes	0	10		- 10	Cet indicateur n'est pas renseigné et se retrouve dans le rapport final du projet
	<b>Indicateur 3.3.3</b> : Proportion d'autorités politiques et administratives reconnaissant l'utilité des mécanismes de co-construction de la paix	0%	80%	100%	20%	Cible réalisée avec un dépassement de 20 points de pourcentage

**Source : A partir du rapport final d'activité du projet**

## Constat 5

*Le dispositif de suivi-évaluation du projet a permis de mettre à disposition des acteurs des informations et données à travers les rapports réguliers d'exécution des activités. Le budget du suivi-évaluation est estimé 18 837 000 FCFA et représente 6% du budget du projet. La proportion des ressources affectée au suivi-évaluation satisfait à la règle du partenaire financier<sup>6</sup>. Toutefois, le plan de suivi-évaluation du projet ne donne pas une définition des indicateurs de performance du projet et les modes de calcul. Ce plan n'a pas été pleinement utilisé dans le monitoring des activités. Par ailleurs, le renforcement des capacités des OBC qui devait être fait au démarrage des activités, a été réalisé en juin 2021 soit 15 mois après le début de mise en œuvre.*

56. Le budget de 18 837 000 FCFA (soit 6%) a été affecté au suivi-évaluation du projet. En rappel, le suivi-évaluation comprend d'une manière générale les activités de réalisation les études baseline, les évaluations à mi-parcours et finale, le développement des outils et la collecte de données, la réalisation de missions de supervision et de monitoring, le renforcement des capacités des partenaires sur les outils de S&E. A partir de ces ressources, le dispositif de suivi-évaluation du projet a pu fonctionner et les livrables contractuels notamment les rapports d'exécution physique et financier ont été fournis aux différentes parties prenantes. Il s'agit du rapport baseline, des rapports d'activités et financiers du premier semestre 2020, des rapports d'activités et financiers annuels 2020 et des rapports d'activités et financiers finaux du projet. Les rapports produits ont tous été validés et acceptés.
57. Tel que décrit dans le document de projet, le CECI en collaboration avec les ONG nationales, partenaires de mise œuvre, a mobilisé des Organisations à Base Communautaire (OBC) pour dérouler les activités terrain au profit des communautés. Au démarrage, le CECI a initié un atelier d'échanges et de formation sur les outils de suivi-évaluation et de gestion financière et administrative au profit des OBC. Ce renforcement de compétences s'est déroulé du 23 et 24 juillet 2020 dans la salle de réunion de la maison de la femme à Kaya et a réuni l'équipe de CECI, les chargés de faire le rapportage physique et financier des OSC (CESEPAD, CDBF), les chargés de suivi évaluation et comptable des OBC (ACCORD, ADSN, AZND, RFLTP). L'objectif de cet atelier était de renforcer les compétences des participants et avoir une même compréhension du système de suivi-évaluation et des procédures de gestion du projet et des outils à utiliser. Une seconde formation avec les mêmes acteurs a été organisé les 23 et 24 février 2021 dans la salle de la Direction de l'Economie et de la Planification (DREP) à Kaya, sur le suivi-évaluation. Cette seconde formation a été initiée, par la seconde équipe de gestion du projet, pour combler le cap de compétences des acteurs sur le suivi des activités parce que la première session était insuffisante. Les fiches de collecte ont été développés à cet effet pour servir de support de formation (voir le modèle de canevas en annexe 5). L'évaluation estime que ces fiches ou canevas sont adaptés pour le suivi des activités mise en oeuvre par les OBC non pour le suivi des indicateurs de performance du projet. En effet, cette fiche permet de renseigner pour chaque activité implémentée, le nombre de participant désagrégé par sexe et par âge, les points faibles et forts, les leçons apprises, les recommandations. Les

<sup>6</sup> PBF recommande que soit allouer au minimum entre 5 et 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.

indicateurs n'apparaissent pas dans cette fiche de collecte. Par ailleurs, la définition, les modes de calcul, la périodicité de renseignement des indicateurs de performance du projet ne sont pas définis dans le plan de suivi-évaluation. En absence de telles informations, il y a des risques réels d'incompréhension des indicateurs d'une part entre l'évaluateur et l'équipe de projet, et d'autre part entre l'équipe de projet et les OBC.

## Constat 6

*La coordination et le pilotage des activités du projet ont été réalisés à trois niveaux à travers i) des rencontres de l'équipe projet et des partenaires de mise en œuvre, ii) des sessions du comité de pilotage avec les parties prenantes du projet et iii) des sessions des instances de gouvernance de PBF-Burkina Faso. Le Comité de pilotage du projet n'a pas très bien fonctionné et la tenue régulière des instances de gouvernance du PBF (Comité Technique de Suivi et le Comité Conjoint d'Orientation) a permis d'assurer la coordination des interventions et la restitution des parties prenantes.*

58. Du niveau opérationnel vers le niveau stratégique, les instances de gouvernance du projet sont :

- i. **Rencontres ponctuelles de l'équipe projet et les partenaires de mise en œuvre :** Ces rencontres réunissent le chef de programme, le responsable Suivi-évaluation, le représentant de la CBDF et celui du CESEPAD. Ces rencontres qui se tenaient sur une périodicité moyenne d'un mois servaient de planification, de suivi des activités, de consolidation des données et informations (rapportage), de résolution des difficultés terrain. Ces rencontres étaient ponctuelles à la demande d'un partenaire, cependant des comptes rendus n'étaient pas systématiquement produits.
- **Sessions du comité de pilotage :** Le comité de pilotage présidé par le Gouverneur du Centre-Nord, regroupe les parties prenantes du projet. Ces sessions du comité de pilotage servent de cadre de partage des résultats du projet et de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels et collectivités territoriales pour faciliter la mise en œuvre des activités. Le comité de pilotage a tenu une seule session en 2020. La non-tenue régulière des sessions du comité de pilotage a été des occasions manquées pour renforcer la coordination opérationnelle entre les acteurs intervenants dans le domaine de la paix et la cohésion sociale dans la région. En effet, il n'y a pas des rencontres de mise en contact ou d'échanges de planification entre l'équipe de projet y compris les OBC et les autres intervenants de la région. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les organisations telles que Oxfam et SPONG interviennent dans la région. Cependant, les activités de plaidoyer réalisées auprès des autorités locales et des partenaires au développement (UE, USAID) ont permis à l'équipe projet de communiquer sur les résultats du projet et de combler en partie l'objet recherché à travers les sessions manquées du comité de pilotage.
- **Les sessions du Comité Technique de Suivi (CTS) et du Comité Conjointe d'Orientation (CCO) :** Pour la coordination et le pilotage de ce portefeuille de projets et programmes, il a été mis en place le Comité Conjoint d'Orientation (CCO) co-présidé par le Ministre de l'Economie des Finances et du Développement (MINEFID) et la Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies. Le comité a tenu sous la période

de mise en œuvre du projet des sessions semestrielles. Ces sessions lui ont permis d'apprécier l'état d'avancement des projets dans le contexte général marqué par la dégradation de la situation sécuritaire dans les zones d'intervention et des difficultés de coordination des projets transfrontaliers. La région du Centre-Nord a continué à accueillir plus de personnes déplacées internes avec des risques importants de pression sur le foncier.

59. Le CCO est assisté par un Comité Technique de Suivi (CTS) qui est composé de l'équipe du secrétariat conjoint PUS-PBF, des coordonnateurs des projets ou programmes, des points focaux des projets PBF au sein des ministères sectoriels, des directions régionales de l'économie et de la planification. Le CTS a tenu plusieurs sessions de travail d'analyse préalable des dossiers et a mis à disposition du CCO les informations nécessaires pour décision. Le pilotage du projet a été opérationnalisé à travers le CTS et le CCO.

### **Constat 7**

En raison de l'avènement de la pandémie de la Covid 19, de la détérioration continue du contexte sécuritaire et des difficultés de gestion pendant la première année de mise en œuvre, les activités du projet n'ont pas été exécutées conformément au chronogramme initial. Grâce au No Cost Extension (NCE) de quatre mois acceptés par le partenaire financier, à l'adoption des stratégies de respect des mesures barrières et au changement d'équipe de gestion du projet, le retard accusé a été rattrapé et toutes les activités du projet ont pu être exécutées.

60. Avec les 4 mois d'extension, la durée effective de mise en œuvre des activités est passée de 18 mois à 22 mois. Des échanges et des résultats de la revue documentaire, toutes les activités du projet ont été mises en œuvre (18/18). Le taux d'exécution physique des activités est de 100%. Toutefois, l'exécution des activités a rencontré des difficultés dont les principales sont entre autres : i) la pandémie de la Covid 19, ii) l'insécurité et iii) des difficultés de gestion financière pendant la première année de mise en œuvre.

61. **L'avènement de la pandémie de la Covid 19** : Le projet venait de réaliser les premières activités : i) le recrutement de l'équipe de projet, ii) l'organisation de deux rencontres d'appropriation et l'élaboration du plan de travail du projet avec les OSC partenaires, iii) l'organisation de deux missions (Kaya et Kongoussi) de présentation du projet aux OBC partenaires, quand le pays (Burkina Faso) enregistrait ses premiers cas de Covid en mars 2020. Pour stopper la propagation de la maladie, les autorités politiques ont tout de suite prise des mesures : la mise en quarantaine des villes touchées par des cas de Covid, un couvre-feu, la fermeture des établissements scolaires et des lieux de culte, l'interdiction de rassemblement de plus de 50 personnes. Au niveau du projet, la pandémie de COVID 19 a limité les mouvements de l'équipe projet et affecté la planification des activités et les modes de travail.

62. C'est le mode télétravail qui a été adopté pour i) maintenir un niveau minimal d'activité sur le terrain ii) réaliser le travail préparatoire pour les activités dont la mise en œuvre ne nécessite pas des contacts physiques et des regroupements de personnes, iii) faire un suivi à distance, iv) maintenir la communication avec les partenaires et v) réaliser les réunions en ligne.



63. Les activités terrain ont repris vers la mi-juin suite à l'allègement des mesures gouvernementales. Bien que la pandémie de la Covid 19 n'a pas entaché la qualité dans la mise en œuvre des activités du projet, elle a porté un coup d'arrêt au démarrage des activités terrain du projet sur la période du 10 mars au 15 juin 2020, soit un retard d'environ 3 mois.
64. **Difficultés dans la gestion financière pendant la première année de mise en œuvre** : En recoupant les informations primaires collectées auprès du CECI, des partenaires de mise en œuvre et des OBC, il ressort que la mise en œuvre du projet a connu deux principales phases. La première phase de 15 mois a été marquée par des insuffisances dans la coordination de l'équipe projet et dans la gestion financière. L'implication des partenaires dans la planification et la mise en œuvre et la responsabilisation des OBC au niveau communautaire, était limitée. Les propos de cette ONG partenaire illustre bien la qualité relativement mauvaise de la coordination du projet : « J'ai noté une incompétence totale de l'équipe de projet (phase 1), il y a manifestement un manque de confiance et de responsabilisation des partenaires que nous sommes et des OBC ». Tous les partenaires et OBC rencontrés lors de la collecte de données ont exprimé clairement leur insatisfaction de la gestion du projet sur la période considérée. Face à cela, le CECI a procédé au remplacement de cette première équipe de gestion (coordonnateur, responsable suivi-évaluation et responsable financier) en mars 2021.
65. La nouvelle équipe<sup>7</sup> a travaillé à rétablir très rapidement la confiance des acteurs et dérouler l'ensemble des activités. Les partenaires et OBC ont unanimement salué la qualité du management et le leadership de cette seconde équipe de gestion, qui ont permis d'accélérer et de terminer l'exécution des activités dans un délai raisonnable.
66. **L'insécurité dans la zone d'intervention** : Si l'insécurité a entraîné un flux de personnes déplacées internes vers la zone d'intervention et augmenté les risques de conflit communautaires, elle a faiblement affecté la mise en œuvre des activités du projet. Les villages d'intervention n'ont pas enregistré d'attaques mais celles perpétrées dans les communes voisines ont affecté le travail des CAC qui consiste à gérer et en cas de besoin référer aux structures compétentes les cas de conflits communautaires difficiles.
67. Par contre d'autres facteurs ont contribué positivement à la mise en œuvre des activités du projet. De la revue documentaire et des entretiens, on peut retenir les facteurs suivants : i) l'ancrage communautaire des OBC dans la zone d'intervention, ii) l'acceptation du projet par les leaders communautaires, iii) la qualité de la seconde équipe de gestion.
68. L'ancrage communautaire des OBC : L'ancrage des OBC renvoie à leur connaissance du contexte, des us et coutumes et des dynamiques sociales. Etant donné qu'elles sont des organisations locales légalement installées avec un personnel généralement issu des communautés et des expériences au niveau communautaire, les OBC présentent un avantage certain pour dérouler toute action de développement par la stratégie de faire-faire. L'évaluateur n'a pas noté une remise en cause de l'ancrage communautaire de ces OBC (AZND, ACCORD, RFTP-CN et ADSN).

---

<sup>7</sup> Le nouveau coordonnateur connaît le projet pour avoir participé à la conception de la Note technique du projet. Il a l'avantage d'être un natif de la région du Centre-Nord.

69. **L'acceptation du projet et l'implication des leaders communautaires** : Dans la littérature, il est montré et prouvé que l'implication des leaders communautaires pour la mise en œuvre du projet de développement est une bonne pratique. En effet, ces leaders qui jouissent de forte notoriété sont les garants des valeurs des communautés. Au démarrage des activités, l'équipe de projet a réalisé des missions terrain dans chaque village d'intervention avec les OBC pour présenter le projet et recueillir l'aval des acteurs communautaires. Etant donnée la pertinence des thèmes du projet (la co-construction de la paix et la cohésion sociale, la mise en exergue des savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits, la responsabilisation des femmes dans la gestion des conflits), les leaders communautaires ont marqué leur accord. L'enquête terrain confirme cet état des choses. En effet, tous les chefs de villages ou leurs représentants rencontrés déclarent être satisfaits car « *en tant que chef du village qu'est-ce que je cherche si ce n'est que la paix et la cohésion dans le village. C'est ce que le projet est venu renforcer donc je me réjouis beaucoup* » s'exclame le chef de village de Doulgou Yarcé.
70. **La qualité de la seconde équipe de gestion** : Tous les partenaires et OBC rencontrés lors de l'enquête terrain ont salué la qualité de la gestion du projet par la seconde équipe notamment le coordonnateur. « *Nous avons retrouvé notre place en tant que partenaire de mise en œuvre.* » s'exclame un partenaire de mise en œuvre du projet. Cela s'est traduit par une accélération de la mise en œuvre des activités du projet. Le taux d'exécution des activités qui était à 6% en avril 2021 (après 15 mois de mise en œuvre) est passé à 100% en fin octobre 2021. La qualité mise en exergue concerne l'expérience du coordonnateur du projet. En effet, le nouveau coordonnateur, natif de la région, évolue dans le domaine de la sociologie et a participé à la conception de la note technique du projet.

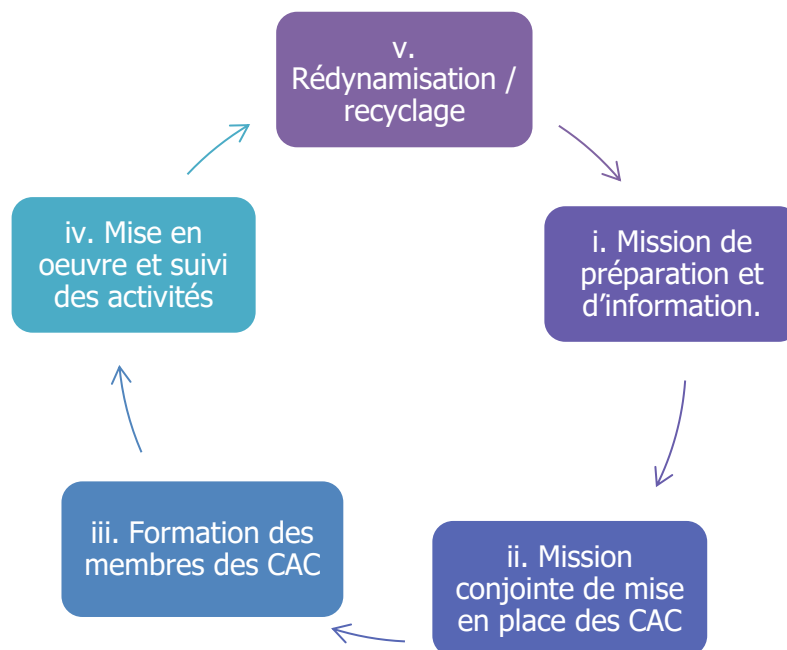
## Constat 8

Des résultats des entretiens, la mise en place des CAC composés majoritairement de femmes et présidés par les femmes, avec un mandat de gestion et de prévention des conflits communautaires, a été bien appréciée des acteurs institutionnels, OBC et leaders communautaires. Pour les chefs de villages ou leurs représentants rencontrés sur le terrain, l'implication des femmes dans la gestion des conflits trouve son ancrage dans les mécanismes locaux à travers ce dicton « la nuit porte conseil ».

71. Dans le document de projet, il est prévu la mise en place de cellules communautaires (CAC) engagées dans la co-construction de la paix et de la cohésion sociale. La mise en place des CAC répond à deux sous-objectifs : i) renforcer les organisations locales existantes et ii) impliquer les femmes pour bénéficier de leur ingéniosité et leur expertise dans la gestion et la prévention des conflits communautaires.
72. Dans chacun des 20 villages d'intervention, un CAC a été mis en place. La mise en place des CAC a suivi un processus à 4 étapes : i) une mission de préparation et d'information réalisée par les OBC (septembre 2020), ii) une mission conjointe OBC, équipe projet et autorités locales pour la mise en place des CAC (septembre au novembre 2020), iii) la formation des membres des CAC (du 24 au 28 mai 2021), mise en œuvre des activités par les CAC et suivi des activités des CAC (juin-octobre 2021). Pour une suite du projet ou pour

des futures interventions, une cinquième étape importante devrait intervenir. Cette étape devrait permettre d'apporter les ajustements nécessaires au bon fonctionnement des CAC. Elle consistera à redynamiser celles qui ne fonctionnent plus, ou qui fonctionnent à minima et compléter les formations précédentes dans des domaines connexes.

Figure 1 : Etape de mise en place et fonctionnement des CAC



#### Source : Auteur à partir de la revue et des entretiens

73. Un guide a été élaboré<sup>8</sup> pour servir de base à la mise en place et le suivi des CAC. Certains rôles des CAC tels que définis sont liés au projet. Le fait que la CAC soit une organisation communautaire qui doit exister et poursuivre le travail bénévole, lier certains de ses rôles aux objectifs directs du projet limiterait leur champ d'action à la fin du projet (voir les propositions dans le tableau ci-après).

Tableau 4 : Proposition de reformulation des rôles des CAC

Rôle des CAC tels que définis dans la note méthodologie	Proposition de reformulation
Faciliter les interventions du projet dans le village	Faciliter les interventions de développement en matière de paix et de cohésion sociale
Mobiliser les communautés autour des objectifs du projet	Mobiliser les communautés sur les interventions de développement en matière de paix et de cohésion sociale
Sensibiliser les communautés sur la thématique du projet	Sensibiliser les communautés sur les savoirs et mécanismes de gestion et de prévention des conflits, l'implication des femmes dans la gestion et la prévention des conflits
Faciliter l'identification des mécanismes et savoir locaux dans le village	Rien à signaler

<sup>8</sup> Guide de ciblage et de gestion des comités d'action Communautaire (CAC) du projet PBF-CECI

Accompagner les communautés à développer des initiatives locales de paix et de cohésion sociale	Ok, rien à signaler
Suivre les activités du projet dans le village et répondre aux sollicitations de l'équipe de gestion du projet	Suivre les interventions en matière de gestion et de prévention des conflits dans le village

74. De l'avis des répondants de l'enquête terrain (acteurs institutionnels, leaders communautaires, OBC, CAC, partenaire) la mise en place des CAC composés majoritairement des femmes est pertinente. Les raisons avancées pour justifier la pertinence de l'implication des femmes concernent :

- i) La sensualité de la femme ; « *la femme est mieux écoutée* » déclare une leader communauté à Zorkom ;
- ii) La bonne connaissance des conflits par les femmes ; « *Les femmes sont à tout moment dans le village. Elles arrivent facilement à détecté les germes des conflits. En plus de cela en tant que mère et épouse, elles arrivent facilement à apaiser les cœurs* » affirme le chef de Zorkom ;
- iii) Le rôle de conseiller de la femme reconnu dans les traditions ; « *elles sont de bons conseillers surtout pour nous les chefs, raison pour laquelle nous disons souvent que la nuit porte conseil. En réalité c'est pour écouter la femme et avoir son avis. Le projet est juste venu révéler ce qui était caché avant donc pour moi c'est une très bonne chose* » affirme le chef de Doulgou Yarcé ;
- iv) La capacité des femmes à gérer les conflits autant que les hommes ; « *avant on ne savais pas que la femme peut mieux gérer les conflits que les hommes. Elles ont la chance d'être mieux écoutées et elles arrivent apaiser les cœurs des gens* » confie le chef de village de Sanrgho

75. Par ailleurs, il est ressorti des échanges avec l'équipe projet, que la conduite des initiatives pilotes s'est faite à travers quatre villages du projet (Boussouma, Koulogho, Sanrgho et Sabcé). Même si l'ensemble des 20 CAC ont été mis en place seulement 04 CAC ont eu l'opportunité de conduire des initiatives pilotes. L'évaluateur suggère dans ce cas une documentation sous forme de capitalisation de des expériences pilotes dans le but de la répliquabilité et du passage à l'échelle.

### Constat 9

Les quatre initiatives pilotes de promotion de la paix et de la cohésion sociale (le Keogo, le champ de la paix, la question de chefferie à Sabcé, le financement des activités non agricoles), développées par les CAC avec les OBC ont été, d'une manière générale, bien appréciées des acteurs institutionnels, des OBC et des membres des CAC. Ces initiatives constituent des effets catalyseurs de cohésion sociale dans la zone d'intervention dans la mesure où chacune des initiatives répondait un problème spécifique de cohésion sociale. Chaque initiative a traité une question importante de cohésion sociale dans le contexte local. Même si les membres du CAC ont exprimé leur insatisfaction sur le champ de la paix, en raison de la mauvaise récolte agricole de 2021, le champ demeure toutefois une opportunité de cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes. En août 2022, l'initiative se poursuit avec l'accompagnement



du CECI par la dotation en semences, de l'UNFPA et de la FAO pour la dotation en forage afin de permettre une production en toute saison.

Heureuses de se retrouver ensemble, femmes PDI et communautés hôtes le champ de la paix (a) et contempler l'évolution des plants en août 2022 (b).



76. Conformément aux cibles des indicateurs du cadre de résultats, quatre initiatives pilotes de promotion de la paix et de cohésion sociale ont été développées. Chaque OBC a identifié et développé, en collaboration avec un CAC, une initiative de promotion de la cohésion sociale. Les idées ont été déclinées sous forme de projet assorties de budget de mise en œuvre. Deux ateliers ont été organisés pour améliorer le contenu de chaque initiative (22 juin 2021) et pour analyser les budgets (09 juillet 2021). Le tableau ci-après présente le bilan de chaque initiative et l'analyse qui en résulte.

Tableau 5 : Bilan des initiatives pilotes de co-construction de la cohésion sociale

Initiatives pilotes et bilan	
<b>Initiative N°1 :</b> Promotion de la paix à travers les valeurs endogènes, comme la réactivation du KEOOGO et autres évènements culturelles	
Initiée et développée	OBC ACCORD et CAC de Boussouma
Budget	14 500 000 fcfa
Analyse des résultats induits	<p>Les échanges avec les acteurs convergent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence d'autorités régionales, provinciales à la conférence sur le keoogo ;</li> <li>• La conférence sur l'histoire de Boussouma et des leçons de morale à travers les contes au profit de 500 jeunes dont 50% de filles ;</li> </ul> <p>Le résultat attendu en termes d'atteinte de la cible est réalisé. L'institutionnalisation du kéoogo par Sa Majesté le Dima de Boussouma donne une chance quant à la durabilité de l'acquis du projet.</p> <p><b>NB :</b> il faut saluer l'implication du Conseiller spécial du Président du Faso, ancien ministre de la Culture, aux activités du Kéoogo</p>
<b>Initiative N°2 :</b> Projet de médiation du conflit de chefferie du canton de Rissiam dans la province du Bam	
Initiée et développée	CAC de Sabcé et OBC ADSN
Budget	17 040 000
Analyse des résultats	<p>Des échanges avec les acteurs institutionnels, l'équipe projet, les personnes ressources, les CAC et les leaders communautaires, permettent de confirmer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation des rencontres d'information et de consultation des autorités traditionnelles et des personnes ressources de la Commune de Sabcé,</li> <li>• L'organisation des sensibilisations des communautés de la commune de Sabcé sur les conséquences de la chefferie sur le développement ;</li> <li>• L'organisation des ateliers de plaidoyer auprès des chefs, des princes et des princesses pour obtenir des engagements fermes ;</li> <li>• La disponibilité des protagonistes à engager des échanges francs.</li> <li>• La disponibilité du partenaire financier PBF à poursuivre les actions de résolution du conflit à travers l'OBC et la CAC.</li> </ul> <p>D'une manière générale, même si le résultat attendu n'a pas été obtenu sur la période, le processus engagé et la disponibilité aussi des protagonistes et des acteurs sont encourageants. Le PBF est engagé à poursuivre le processus dans le cadre d'autres projets.</p>
<b>Initiative N°3 :</b> Projet de mise en place d'un champ école en vue de renforcer la consolidation de la paix et de la cohésion sociale entre populations résidentes du village de Koulogo et personnes déplacées internes	
Initiée et développée	OBC RFLTP/CN et CAC de Koulogo
Budget	16 992 750 fcfa



Initiatives pilotes et bilan	
Analyse des résultats	<p>Les résultats des échanges convergent sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à disposition d'un terrain de 5 hectares pour exploitation sur une durée de 5 ans ;</li> <li>• 50 femmes résidentes et 50 femmes PDI ont exploité ensemble le champ de la paix en 2021 ;</li> <li>• La récolte du champ de la paix en 2021 a été faible en raison de la courte période pluvieuse et des semences tardives (aout 2021)</li> </ul> <p>Malgré la mauvaise récolte de 2021, ce champ de la paix reste une opportunité pour les communautés PDI pour des cultures de contre saison (légumes, fruits). Des échanges avec les acteurs, plusieurs partenaires (CECI, USAID, UNFPA, PBF) sont disposés à accompagner le champ de la paix.</p>
<b>Initiative N°4 : Gestion préventive et adaptative des conflits fonciers par le financement d'activités non agricoles</b>	
Initiée et développée	CAC de Sanrgho et OBC AZND
Budget	14 522 400 fcfa
Analyse des résultats	<p>Les entrevues avec les CAC confirment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réalisation d'un diagnostic socio foncier du village pour appréhender les dynamiques sociales ;</li> <li>• L'organisation d'une séance de sensibilisation des responsables villageois sur la loi 034 portant régime foncier en milieu rural</li> <li>• La formation au profit de 30 femmes en fabrication de savon à base des produits locaux notamment l'huile extraites des espèces végétales locales telles que le Balanites ;</li> <li>• Une session de formation au profit de 30 femmes<sup>9</sup> en transformation des graines de néré en soubala ;</li> <li>• L'organisation d'une journée des communautés autour de la paix et de la cohésion sociale ;</li> <li>• Le renforcement des capacités des structures/organisations paysannes et leaders villageois sur la médiation foncière</li> <li>• La mise à disposition de matériel et d'équipement nécessaire au profit des femmes pour la fabrication de savon et de soubala ;</li> <li>• L'organisation d'une journée de « Dialogue d'hivernage » entre les communautés et groupes socioprofessionnels (agriculteurs, élevage) sur la prévention des conflits.</li> </ul> <p>L'évaluateur a noté une continuité des activités non-agricoles au niveau communautaire. Les femmes rencontrées sur le terrain sont relativement satisfaites des profits générés. Grâce aux bénéfices générés redistribués entre les membres, chaque femme s'acquitte de sa cotisation régulière. Les montants cotisés servent aux événements sociaux de la communautés (mariage, baptême, décès) et à conduire les activités des CAC.</p> <p>Si aujourd'hui le problème de déboucher ne se pose pas à l'écoulement de la production de ces femmes, l'évaluateur exhorte AZND à anticiper et accompagner le CAC sur ce volet qui peut constituer une source de démotivation.</p>

<sup>9</sup> Parmi les 60 femmes bénéficiaires des formations de fabrication de savon et de soubala, 05 femmes PDI.



### 3.4. EFFICIENCE

A travers le critère d'efficacité, il a été apprécié l'utilisation des ressources du projet. Il s'est agi de voir si les ressources/intrants du projet (fonds, expertise, temps) ont-elles été converties de façon économe de manière à générer les résultats attendus.



***Pour ces acteurs communautaires l'espace du chantier en cours, était suffisant pour se réunir partager des expériences en matière de paix et de cohésion sociale***

#### Constat 10

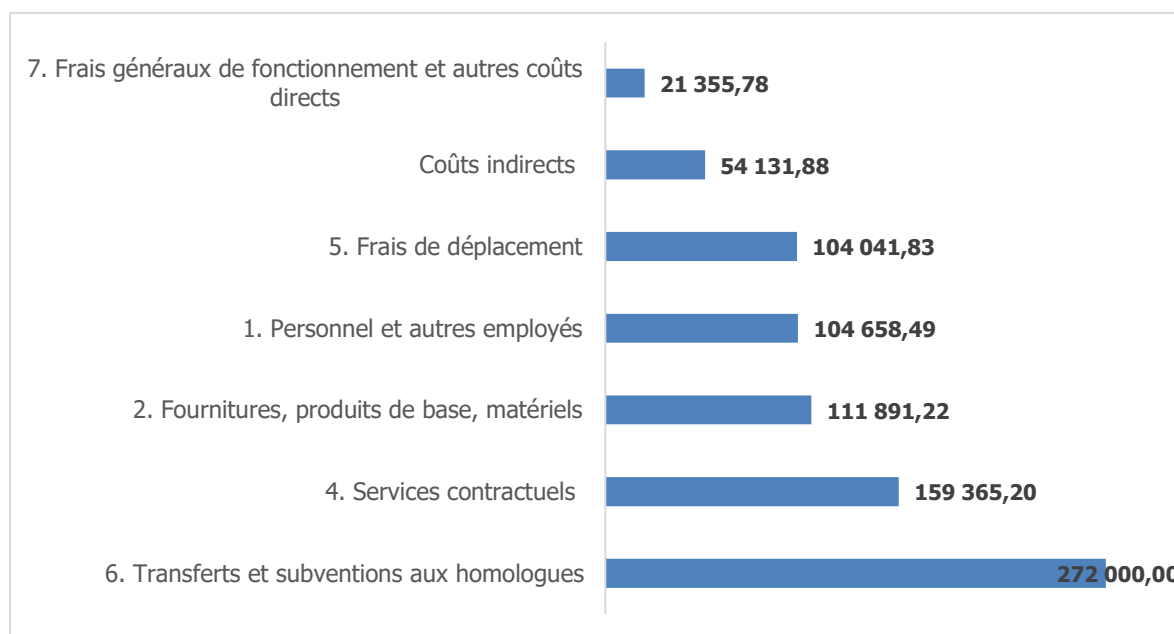
Le niveau d'efficacité de la mise en œuvre des activités est appréciable. Le budget du projet a été exécuté à 82,16% et a permis de réaliser les activités planifiées dans le document de projet. Les ressources financières ont été exécutées suivant les procédures du CECI et des membres du Consortium (CESEPAD et CBDF). Le projet a enregistré à un moment donné une gestion financière moins conforme aux règles de bonnes conduites notamment la transparence. Le CECI a lancé un audit de ces interventions au Burkina Faso qui couvrira le projet objet d'évaluation dont le rapport donnera plus d'éclairage sur la gestion financière du projet et les recommandations compléteront celles du présent rapport.

77. Le récipiendaire des ressources dans le cadre de projet est le CECI. Les fonds sont virés dans un premier temps dans les comptes du CECI qui se charge à son tour de ravitailler les comptes des partenaires pour l'exécution des activités pour lesquelles ils ont la charge. Un référentiel de frais spécifiques de fonctionnement des équipes notamment les frais de communication, de connexion et les taux de prise en charge a été élaboré pour harmoniser et éviter les écarts entre les organisations. Ce document d'harmonisation concilie les taux des organisations partenaires et celui du partenaire financier. Dans le cadre des projets

financiers par PBF, ce sont les règles du ou des bénéficiaires qui s'appliquent, dans le cas présent, ce sont les procédures des membres du Consortium.

78. Le budget du projet est de 847 444 dollars répartis comme suit (voir graphique ci-après), suivant la nomenclature budgétaire du partenaire financier. Les rubriques budgétaires sont regroupées en 5 catégories : i) Frais d'équipe et dépenses du personnel, ii) Provisions, produits de base et matériels, iii) Equipement, véhicules et fourniture incluant leur valeur de perte, iv) Services contractuels, v) Déplacements, vi) Transferts et subventions aux homologues. La rubrique Transferts et subventions aux homologues qui comprend les transferts faits au profit des acteurs institutionnels et aux partenaires et OBC de mise en œuvre et CAC, occupe la part budgétaire la plus importante : 32,87% du budget total. La deuxième rubrique relativement importante (19,26% du budget) est consacrée aux services contractuels. Ce sont les services sous-traités qui suivent le processus normal d'approvisionnement. Sont comptabilisés dans cette rubrique les contrats de service commercial. Les trois rubriques « Fournitures, produits de base et matériels », « Personnels et autres employés » et « Frais de déplacements » présentent des grandeurs similaires 13% et 12% du budget du projet. Les dépenses du personnel et autres employés incluant tous frais liés aux dépenses de l'équipe, les salaires, les ajustements et les droits de l'équipe. 2,58% du budget est alloué aux frais généraux de fonctionnement.

**Graphique 1 : Répartition du Budget par grande rubrique**



Source : A partir de rapport financier final

79. Au terme de la mise en œuvre du projet, les activités ont été réalisées et les produits attendus ont été fournis et le niveau de consommation des ressources est estimé à 82,16%. En 2020 le taux d'exécution financière était de 29%, celui de 2021 était presque le double de 2020 soit 53%.

80. L'analyse montre que si pour certaines lignes des économies ont été possibles, pour d'autres c'est une situation de dépassement dans la consommation des ressources. Les dépassements ont été constatés sur 3 rubriques : 1. Personnel et autres employés (-5 632 dollars USA), 6. Transferts et subventions aux homologues (-17 060 dollars USA) et 7. Frais

généraux et fonctionnement (-333 dollars USA). La grosse part des dépassements est consacrée aux Transferts et subventions aux homologues. Sur chaque rubrique, les dépassements représentent entre 2% et 6% des ressources prévues. Les dépassements observés sont dans des proportions acceptables (inférieures à 10%).

81. Les économies ont été réalisées sur 3 rubriques : 2) Fournitures, produit de base et matériels, 4) Services contractuels et 5) Frais de déplacement. Plusieurs facteurs expliquent ces économies. Au niveau des frais de déplacement, l'adoption des stratégies alternatives (suivi à des activités à distance, limitation des sorties terrain) face aux mesures de la Covid 19 explique les économies réalisées. Les économies sur la rubrique Services contractuels, sont expliquées par le recours à l'expertise de l'équipe projet et des partenaires de mise en œuvre pour certaines prestations prévues notamment i) l'étude diagnostique et ii) la formation des acteurs institutionnels, des acteurs communautaires et des CAC. A titre d'exemple, les OBC ont joué le rôle d'enquêteur pour la collecte de donnée, les formations des acteurs institutionnels et communautaires sur les résultats des études diagnostiques ont été réalisées par les partenaires de mise en œuvre.

xxx. Toutefois, le projet a enregistré au démarrage une gestion financière moins conforme aux règles de bonnes conduites notamment la transparence. La première équipe de gestion (chef de projet, responsable suivi-évaluation et responsable financier), mise en cause, a été remplacée. En jouant que la carte de la transparence aussi bien avec PBF que les partenaires de mise en œuvre, la seconde équipe a pu rétablir la confiance. Le CECI a lancé un audit financier de ces interventions au Burkina Faso qui couvrira le projet objet d'évaluation. Les résultats de cet audit donneront plus d'éclairage sur la gestion financière du projet et les recommandations qui en seront issues compléteront celles du présent rapport.

Tableau 6 : Etat de l'exécution financière à la fin du projet

Rubrique	Budget USD	Dépenses effectuées		Taux	Economies / dépassements	
		2020	2021		Valeur	%
1. Personnel et autres employés	104 658	56 612	54 579	106%	-6 532	-6%
2. Fournitures, produits de base, matériels	111 891	39 459	31 451	63%	40 981	37%
4. Services contractuels	159 365	13 047	92 431	66%	53 887	34%
5. Frais de déplacement	104 042	6 653	30 345	36%	67 044	64%
6. Transferts et subventions aux homologues	272 000	103 269	185 792	106%	-17 061	-6%
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	21 356	8 047	13 642	102%	-333	-2%
Sous-budget total du projet	<b>773 313</b>	<b>227 087</b>	<b>408 240</b>	<b>82%</b>	<b>137 986</b>	<b>18 %</b>
Coûts indirects	54 132	15 896	28 577	82%	9 659	18%
<b>Total</b>	<b>827 444</b>	<b>242 983</b>	<b>436 817</b>	<b>82%</b>	<b>147 645</b>	<b>18 %</b>

Source : A partir du rapport financier



### 3.5. DURABILITÉ

L'analyse du critère de durabilité a porté sur les conditions de pérennisation des activités et des acquis du projet et sur la mesure dans laquelle l'approche adoptée a permis une certaine appropriation du projet par les acteurs et un transfert de compétences aux acteurs communautaires.



*Séance de renforcement des capacités des leaders et membres des CAC*



*L'autorité régionale s'approprie des acquis du projet*

#### Constat 11

Les stratégies de faire-faire avec les OBC et de responsabilisation des CAC et leaders communautaires dans la gestion et la prévention des conflits, sont des éléments encourageants de l'appropriation des préoccupations liées à la paix et à la cohésion sociale. L'appropriation des activités du projet et la responsabilisation sont très essentielles pour maintenir les changements induits. La signature de convention entre CECI et les communes d'intervention ainsi la disponibilité d'autres partenaires (Plan International, USAID, UNFPA, PBF) sont des gages de la consolidation des acquis du projet. Cela est d'autant plus important que la durée du projet était relativement courte pour permettre le maintien de l'engagement et l'intérêt des femmes.

82. Garantir la durabilité des acquis d'un projet de développement, revient à démontrer que les décisions prises à toutes les étapes de la vie du projet par les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre permettent d'assurer la pérennité et la soutenabilité des acquis, et qu'elles ont été prises en tenant compte des besoins en capacités techniques, matérielles et financières nécessaires pour faire perdurer les bénéfices obtenus au-delà de son échéance.

83. De la mise en œuvre des activités du projet, les principaux résultats sont entre autres :  
**La mise en œuvre des CAC au niveau communautaire** : La mise en place des CAC a été saluée par les répondants de l'enquête. Le CAC vient en appui aux actions des leaders et des autorités locales qui traitent de la question de paix et de cohésion sociale. Le mandat du CAC n'est pas en conflit avec celui des leaders communautaires, ni celui des



commissions de réconciliation foncières villageoises, ni celui des services de l'administration public (gendarmerie, commissariat). Tel que conçu, les membres des CAC qui ont l'avantage de partager leur quotidien avec les communautés, peuvent détecter précocement les germes des conflits et les résoudre. Les conflits présentant des caractéristiques difficiles<sup>10</sup> sont référés aux autorités et structures compétentes. Hormis le conflit emblématique de la chefferie dans le Canton de Rissiam, tous les conflits détectés ou rencontrés ont été gérés selon les déclarations des membres des CAC enquêtés. Par ailleurs, les membres des CAC bénéficiaires d'initiatives pilotes et ceux non bénéficiaires affirment être engagés dans le travail bénévole de prévention et de gestion des conflits. Selon les déclarations des acteurs communautaires, tous ont réalisé des sensibilisations et gérés des conflits.

84. **L'implication des femmes dans la gestion et la prévention des conflits** : Chaque CAC est composé de 5 personnes dont 4 femmes et le représentant du chef de village qui est généralement une personne de sexe masculin. Les avis des répondants convergent sur la place et le rôle importants de la femme dans la gestion et la prévention des conflits. Si certains découvrent la capacité de la femme à fournir de bons conseils sur la gestion des conflits à travers ce projet, d'autres par contre y étaient conscients que ce rôle est traditionnellement reconnu. C'est le cas du chef de village de Sanrgho qui déclare que « *pour moi c'est une très bonne chose d'impliquer des femmes dans le CAC parce que d'abord les femmes sont à tout moment dans le village alors que les hommes sont trop mobiles donc elles arrivent facilement à détecter les germes des conflits, en plus de cela les femmes en tant que mère et épouse arrivent à apaiser les cœurs. Avant les chefs du village lors d'un jugement ne prononçaient pas le verdict sans avoir consulté les femmes, c'est pourquoi on dit souvent que la nuit porte conseil. En réalité, c'est au cours de la nuit que les hommes recueillent l'avis de leur femme. Pour moi c'est une très bonne chose d'impliquer les femmes* ».
85. **La prise en compte des savoirs et mécanismes endogènes dans les politiques et les stratégies en matière de paix et de cohésion sociale** : Les acteurs institutionnels, les OBC, les leaders communautaires rencontrés lors de l'enquête terrain, ont tous eu une appréciation positive des résultats de l'étude diagnostique sur les savoirs et mécanismes endogènes. Cette étude part de l'idée que la méconnaissance de ces savoirs et mécanismes endogènes explique en partie la mauvaise gestion des conflits communautaires qui sont à la base de l'insécurité qui sévit dans la région. Ce point de vue est partagé par la majorité des acteurs rencontrés. L'évaluateur estime que le rapport ne présente pas suffisamment le problème et certaines sources de données n'ont pas été exploitées. En effet, les directions provinciales en charge de l'action sociale disposent de cartographie de conflits communautaires<sup>11</sup>. Toutefois, les activités de renforcement des capacités des acteurs, de plaidoyer auprès des autorités locales et de partage avec les acteurs qui ont été réalisés, sont de nature à pérenniser les résultats de l'étude. Le CECI pourrait envisager un partage plus large à travers les bibliothèques des Universités, des centres de recherche, des lycées, les sites des ministères et des partenaires de mise œuvre.

---

<sup>10</sup> Les CAC jugent du caractère difficile ou non

<sup>11</sup> Selon les propos de la Direction régionale en charge de l'action

86. **L'activité non agricole réalisée par les femmes à Sanrgho** : A l'image des membres des CAC de Koulogo, Sabcé, Boussouma, ceux des CAC de Zanrgho ont bénéficié du financement de leur initiative pilote de co-construction de la cohésion sociale. Pour prévenir la pression foncière qui résulterait de l'arrivée de PDI, les membres du CAC ont jugé pertinent le développement d'un projet de financement d'activités non agricoles. Outre le financement des AGR, elles ont été renforcées sur le Loi 034 et la médiation foncière. La formation d'AGR a bénéficié à 60 femmes dont 05 femmes PDI (le nombre de femmes PDI bénéficiaires reste faible). L'activité de fabrication de savon et de soubala se poursuit et les membres des CAC enquêtés estiment que le bénéfice est suffisant. Les femmes n'ont pas accepté communiquer le montant du bénéfice. Le niveau de pérennité de cette activité est appréciable à condition qu'elles arrivent à toujours écouler leur production. Lors de l'enquête, elles n'ont pas évoqué de problème d'écoulement de la production.
87. **La médiation sur le conflit de la chefferie à Sabcé** : Le conflit de la chefferie au sein du Canton de Sabcé date de plus 50 ans. Ce conflit est bien connu des autorités et des acteurs au développement. « *Ce conflit mine le développement de la commune de Sabcé, plusieurs projets n'ont pas pu être mis en œuvre* » affirme le SG de la Mairie de Sabcé. Avoir comme objectif de résoudre ce conflit sur une durée de 18 mois est ambitieux. En faisant appel à des personnes de ressources<sup>12</sup>, le projet s'est donné plusieurs avantages pour traiter la question. Des séances de sensibilisation dans les villages concernés par le conflit, des rencontres de sensibilisation et de plaidoyer ont été organisées au profit des acteurs concernés (collèges d'intronisation des chefs de canton, collèges d'intronisation des chefs de villages, chefs en activités, princes et princesses du canton de Rissiam). De la triangulation des informations collectées auprès de l'équipe projet et des acteurs sur le terrain, il ressort que le processus de médiation est engagé et les protagonistes sont dans des dispositions à la négociation. La seule rencontre qui devait aboutir à la prise d'engagement ferme n'a pas pu être tenue dans le délai de mise en œuvre des activités du projet. Le travail réalisé ne sera pas vain dans la mesure où le partenaire financier PBF, s'est engagé à poursuivre le processus de médiation. Pour la suite du processus, l'évaluateur propose que l'ensemble des CAC de la commune de Sabcé soient impliqués contrairement au premier travail de médiation qui n'a pas suffisamment impliqué les CAC de Boussouma, Zandkom, Kouksabla et Ouazélé.
88. **Le champ de la paix** : Le champ de la paix est une initiative du CAC de Koulogo développée sous le format projet assorti de budget avec l'appui de le RFLTP-CN. Des échanges, l'évaluateur note que le champ de la paix intéresse plusieurs acteurs de développement (CECI, USAID, UNFPA, PBF). L'idée initiale pourrait évoluer pour devenir un concept. Le « Champ de la paix » sera un espace de promotion de la solidarité, de la co-responsabilité, de l'équité et de l'égalité. A la fois unité économique, espace socio-éducatif et centre de formation politico-citoyenne, le « Champ de la paix » pourrait constituer un outil de renforcement du rôle des femmes dans la prévention, la gestion et la transformation positive des conflits communautaires. Le « Champ de la paix » est un concept novateur qui propose une solution holistique pour la promotion de la paix et de la

---

<sup>12</sup> Madame Rita Sawadogo, personnes de ressources qui connaît bien ce conflit depuis 1983 quand elle était le Haut-Commissaire du Bam. Elle est présentement la Représentant du Médiateur dans la région du Centre-Nord

cohésion sociale avec comme actrices de premier plan les femmes et les filles. Il importe de créer dans chaque village du projet, dans une perspective de mise à l'échelle, un « Champ de la paix » qui sera placé sous la gestion du comité d'action communautaire. Ce « Champ de la paix » fonctionnera comme une école de proximité qui répond aux besoins de renforcement des capacités des femmes pour leur autonomisation économique, pour leur développement intellectuel et physique et pour l'affirmation de leur leadership politique. Le « Champ de la paix » de Koulogo sera le champ modèle qui attirera d'autres villages qui accueillent de flux important de PDI. La durabilité est appréciable au regard de l'intérêt porté par les partenaires au développement sur les acquis du projet. Le renforcement du champ de la paix, passe par l'élaboration d'un document qui encadre les modalités d'exploitation du terrain, les droits de propriété et d'utilisation des revenus qui seront générés. Un tel exercice se fera sous l'égide de la mairie de Kaya.

89. **La conférence régionale sur le keoogo :** La dynamisation du keoogo a été soumise comme initiative pilote pour lui donner plus de visibilité et servir de courroie de transmission des valeurs traditionnelles aux jeunes à travers les contes. De l'avis des acteurs institutionnels et communautaires rencontrés, l'intérêt des jeunes et des femmes pour le keoogo est un fait. L'activité a mobilisé 500 jeunes dont 50% de filles ont été initiés aux valeurs traditionnelles de paix et de cohésion sociale à travers le mécanisme du Keoogo. L'institutionnalisation du keoogo par le Dima qui en est suivi est très appréciable et permettra d'apporter des améliorations dans les prestations. Selon les informations, les prestations se tiennent régulièrement et désormais des femmes font partie des équipes de conteurs.
90. En somme, la signature des conventions entre CECI et les communes d'intervention et la disponibilité d'autres partenaires à poursuivre sur les initiatives pilotes sont des gages d'un renforcement des acquis du projet et d'une pérennisation des CAC.

### 3.6. **GENRE, DROITS HUMAINS ET SENSIBILITÉ AU CONFLIT**

L'analyse sur ces critères a questionné la prise en compte des approches basées sur le genre, les droits humains et la sensibilité aux conflits dans la conception du projet et les résultats sur le terrain.



***Des femmes engagées dans les réflexions sur les questions de paix et de cohésion sociale***



***Autonomisation de la femme à travers la production et la vente de savon***

#### **Constat 12**

Le projet d'appui à la co-construction de la paix et de la cohésion sociale dans la région du Centre-Nord, présente un score de contribution à la promotion de l'égalité des sexes de 3 selon l'échelle du PBF. C'est un projet qui a l'égalité entre les sexes comme objectif principal, plus de 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes. La triangulation des informations collectées auprès des acteurs institutionnels, des OBC et des leaders montrent que la place de la femme dans la gestion et la prévention des conflits communautaires est acceptée des acteurs notamment les leaders communautaires.

91. ***Les activités de sensibilisation sur la cohésion sociale réalisées par les CAC, composés de femmes, et la gestion des conflits qui en découlent sont appréciables.*** Tous les avis convergent. Par ailleurs, la promotion de l'égalité des sexes par l'autonomisation économique a été opérationnalisée à travers le financement d'AGR et la mise en place d'un champ de la paix au profit des femmes.
92. Dans la conception du projet, la masculinité positive qui a été annoncée dans le document pour renforcer les changements positifs de comportements (homme modèle et engagé pour la cause de la femme), n'a pas connu une mise en œuvre effective sur le terrain. Il y a eu d'actions de plaidoyer adressées aux leaders communautaires mais aucune action adressée aux hommes de la communauté sur la masculinité positive.

### 3.7. **DROITS HUMAINS ET SENSIBILITÉ AU CONFLIT**

### Constat 13

De par sa démarche participative et de la stratégie du faire-faire, fondées sur les organisations à base communautaire pour dérouler les activités, le projet a été sensible aux aspects socio-culturels. En effet, des échanges avec les acteurs institutionnels, les OBC, les CAC, l'évaluateur n'a pas noté une quelconque action du projet qui ait porté atteinte aux us et coutumes des communautés d'intervention. La mise en œuvre des activités du projet n'a pas non plus induit des risques additionnels sur les populations dans la zone d'intervention.

93. La question des droits humains a été analysée suivant la capacité et les démarches du projet à prendre en compte les règles et normes du contexte local dans la mise en œuvre des activités. Quant à la sensibilité au conflit du projet, le principe « do no harm » a été exploité. Il s'est agi de voir si l'intervention du projet n'a pas générée des risques additionnels de conflit aux populations de la zone d'intervention.
94. La quasi-totalité des répondants ont plutôt salué l'approche participative du projet et l'implication des chefs de villages dans la mise en œuvre des activités. D'ailleurs, la paix et la cohésion sociale constituent l'essence de l'intervention du projet. Pour ce faire, des actions directes ou indirectes ont été conduites dans les communautés d'intervention pour adresser les conflits communautaires. En responsabilisant les OBC dans la mise en œuvre des activités, le projet s'est appuyé sur leurs bonnes connaissances du milieu et a réuni du coup les conditions de la prise en compte des facteurs socio-culturels du milieu dans la mise en œuvre des activités.
95. Toutefois, l'enquête terrain a révélé quelques frustrations subies par quelques personnes, elles concernent :
- Les formations n'ont pas bénéficié à tous les membres des CAC et les initiatives pilotes n'ont pas aussi bénéficié à tous les CAC (évoquées par 03 leaders communautaires des villages de Sanrgho et de Koulogho).
  - Le manque de communication entre les CAC de la commune de Sabcé dans la résolution du conflit de chefferie (évoqué par 02 leaders communautaires des villages de Boussouma et de Rissiam). En effet, les CAC de Boussouma et Zandkom reprochent au CAC de Sabcé et au projet de ne les avoir pas associés à la gestion du conflit de chefferie qui concerne tous les villages de la commune. Sur ce point d'implication des autres CAC, « un représentant de chaque CAC sera impliqué dans la suite du processus dans l'organe élargie de gestion du conflit qui sera mis en place » a confié un agent de de l'OBC ADSN.
  - Le retard de financement du champ de la paix qui a entraîné la mauvaise récolte (évoqué par les CAC et le chef du village de Koulogho).

**CONCLUSIONS FINALES**

96. **Pertinence** : *Le projet d'appui à la co-consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord est globalement pertinent. Il est d'une part, aligné sur les référentiels internationaux et nationaux et d'autre part il répond aux besoins de paix et de cohésion sociale des communautés dans les zones d'intervention. Bien que le projet ait adopté une démarche participative, dans la mise en œuvre quelques structures administratives opérationnelles ont été omises.*
97. Les actions planifiées dans le document du projet adressent des solutions aux questions d'égalité entre les sexes (ODD 5), d'inégalités (ODD 10) et de paix, justice et institutions efficaces (ODD 16). Par ailleurs, le projet est en droit ligne avec l'objectif stratégique 1.1 du PNDES 2016-2020 relatif à la promotion de la bonne gouvernance politique et administrative. En effet, la contribution du projet aux référentiels précités se traduit par :
- i) la mise en exergue des savoirs et mécanismes endogènes de gestion et de prévention des conflits communautaires, ii) la mise en place de CAC composés majoritairement de femmes, iii) le renforcement des compétences des acteurs institutionnels, des OBC et des CAC, iv) les sensibilisations des populations sur la cohésion sociale, v) la gestion des conflits communautaires, vi) le financement d'activités génératrices de revenus au profit des femmes.
- Par ailleurs, le PUS-BF et les PCD des communes d'intervention sont des référentiels régionaux et locaux auxquels le projet est alignés. Autre point important qui se présente comme un défi supplémentaire dans la zone d'intervention qui connaît un afflux croissant de personnes déplacées internes concerne l'insertion des ex-combattants.
98. Pour faciliter l'appropriation des acquis par les acteurs institutionnels, le projet a adopté une démarche participative et impliqué les autorités régionales, locales et les services techniques déconcentrés tout le long de la mise en œuvre des activités. Cependant quelques structures administratives opérationnelles ont été omises. Il s'agit des directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga et des services sociaux communaux, pour ce qui concerne les activités de construction de la paix et de cohésion sociale ainsi que la direction provinciale de la Culture et du Tourisme pour les activités culturelles du Keogo. Ces structures opérationnelles ont l'avantage de connaître mieux le terrain et auraient partager et apporter leurs expériences terrain pour faciliter la mise en œuvre des activités et pour le suivi des réalisations du projet.
99. **Cohérence** : *La conception du projet a été entachée de quelques insuffisances en termes de robustesse des liens de cause à effet et de qualité des indicateurs de performances (peu pertinents, cibles moins ambitieuses).*
100. Sur la chaîne de résultats, certains liens de cause à effet ou canaux de transmission entre les extrants et les objectifs sont parfois faibles. Les activités planifiées dans le document de projet restent insuffisantes pour réaliser le produit associé et le résultat attendu. Certains indicateurs ne mesurent correctement l'objet en question et les cibles associées sont moins ambitieuses au regard du besoin importants en termes de renforcement des capacités et compétences des acteurs (acteurs institutionnels, autorités locales et leaders communautaires). Les questions de paix et de cohésion sociale font partie des nouvelles priorités des autorités depuis les premières attaques des groupes armés non étatiques en 2015. Les besoins en renforcement des capacités et de



sensibilisation sont de plus en plus importants en raison du nombre croissant de personnes déplacées internes. L'évaluateur a noté par ailleurs l'absence d'activités dans le document de projet pour implémenter l'approche Masculinité positive (club des hommes modèles) annoncé dans le document de projet. L'implémentation de l'approche aurait permis de renforcer les connaissances des hommes sur le genre et d'aboutir à des « hommes modèles » qui soutiennent leurs épouses dans tous les domaines.

101. **Efficacité : La performance du projet en termes du niveau d'exécution des activités (100%) et d'atteinte des cibles des indicateurs de performances (76%) est appréciable. Cette performance s'est traduite par un regain d'intérêt aux mécanismes endogènes et la place de la femme dans la gestion et la prévention des conflits.** Au terme de l'implémentation du projet, le taux d'exécution des activités est de 100% et 81% des cibles des indicateurs de performance ont été réalisées. Par ordre de décroissance du niveau d'atteinte des cibles, le résultat 1 vient en tête suivi du résultat 2 et enfin le résultat 3. Il faut rappeler que cette performance a été réalisée dans un contexte difficile marqué par la détérioration continue de la situation sécuritaire et de l'avènement de la Covid 19. La mise en œuvre activités du projet a été aussi marqué par des insuffisances dans le suivi-évaluation du projet. En effet, le plan de suivi-évaluation qui a été élaboré ne définit pas les indicateurs et leurs modes de calcul.
102. D'une manière générale, les réalisations du projet sont bien appréciées des communautés et des acteurs. Les OBC, les CAC et les acteurs institutionnels et communautaires ont été renforcés sur la paix et la cohésion et d'autres thèmes connexes. Les hommes, les femmes et les enfants ont été aussi touchés par les activités de renforcement des capacités. Il est attendu que les personnes renforcées relaient le contenu des messages reçus auprès des communautés. La responsabilité de la diffusion ou la propagation des messages de paix et de cohésion au sein des communautés d'une manière générale relève des membres des CAC et des leaders communautaires qui y sont engagés. Le résumé des messages au moyen d'un prospectus en langues locales (moré et fulfulde, dioula) pourrait faciliter la sensibilisation et l'appropriation du contenu par les communautés.
- xxxi. Le projet a renoué l'intérêt des mécanismes endogènes et la place de la femme dans la résolution et de prévention des conflits communautaires auprès des OBC et acteurs communautaires et institutionnels. Les mécanismes endogènes reconnaissent le rôle de conseillère de la femme qui a été mise en œuvre par les leaders communautaires ; son implication dans la gestion des conflits est bien saluée et appréciée de tous les répondants. Tous les conflits communautaires (57) ont pu être gérés à l'amiable au moyen des mécanismes endogènes témoignent les 12 CAC enquêtés.
103. Les quatre initiatives pilotes de promotion de la paix et de cohésion sociale développées par les CAC avec les OBC ont été, d'une manière générale, très bien appréciées des acteurs institutionnels, des OBC et des membres des CAC. Pour ces derniers, ces initiatives ont constitué des effets catalyseurs de cohésion sociale dans la zone d'intervention. Etant donné la dimension pilote de ces initiatives, il est proposé une capitalisation et envisager le passage à l'échelle. Les conventions en cours de signature (CECI et collectivités) seront des occasions pour assurer le suivi des activités des CAC et capitaliser les expériences. Ce suivi est important parce qu'il permettra de rendre compte des effets et impact du projet mais aussi d'encourager les membres des CAC. L'évaluation propose dans le cadre de la

signature des protocoles avec les mairies ou de futures interventions, que des actions de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants soient développées et mise en œuvre dans les communes.

104. **Efficiences :** *En dépit de quelques difficultés dans la gestion financière, l'exécution financière du projet a été globalement efficace. Avec 82,16% des ressources du projet, toutes les activités ont pu être exécutées. Des économies ont été réalisées essentiellement sur 3 rubriques : 2) Fournitures, produit de base et matériels, 4) Services contractuels et 5) Frais de déplacement. Les ressources non consommées auraient été servies pour le renforcement des capacités des communautés et des acteurs.*

105. Les économies ont été possible grâce à l'adoption des stratégies alternatives (suivi à des activités à distance, limitation des sorties terrain) face aux mesures de la Covid 19 et au recours à l'expertise interne pour réaliser des prestations qui étaient prévues être externalisées. Il s'agit de la réalisation des études diagnostiques, la formation des acteurs institutionnels et communautaires et des CAC, qui ont été réalisées par les partenaires de mise en œuvre. La première année de mise en œuvre des activités du projet a enregistré une gestion financière moins conforme aux règles de bonnes conduites notamment la transparence avec la première équipe de gestion. La seconde équipe de gestion du projet proactivité a très rapidement relevé le défi de la transparente et pu rétablir la confiance avec les partenaires et permis une exécution diligente des activités du projet. Le CECI a lancé un audit financier de ces interventions au Burkina Faso qui couvrira le projet objet d'évaluation. Les résultats de cet audit donneront plus d'éclairage sur la gestion financière du projet et les recommandations qui en seront issues compléteront celles du présent rapport.

106. **Durabilité :** *Les stratégies de mise en œuvre des activités rassurent quant à la durabilité des effets induits qui implique que les changements perdurent après la fin du projet. Cette pérennité des effets se fonde en grande partie sur l'appropriation et la responsabilisation des structures de l'administration et des communautés sur les activités du projet.*

xxxii. Les stratégies de faire-faire avec les OBC et de responsabilisation des CAC et des leaders communautaires dans la gestion et la prévention des conflits, sont des éléments encourageants quant à l'appropriation des préoccupations liées à la paix et à la cohésion sociale. La triangulation des informations collectées auprès des acteurs confirme le principe de l'appropriation des activités du projet. La signature de conventions entre CECI et les communes d'intervention ainsi la disponibilité d'autres partenaires (Plan International, USAID, UNFPA, PBF) sont des gages de la consolidation des acquis du projet. Cela est d'autant plus important que la durée du projet était relativement courte pour permettre le maintien de l'engagement et l'intérêt des femmes.

107. **Genre :** *Le genre a été pris en compte aussi dans la conception que dans la mise en œuvre.* Dans la conception du projet, le genre a été pris en compte à travers les activités suivantes : le renforcement de capacités des femmes, la mise en place de CAC composés de femmes, l'autonomisation financières des femmes. L'implication de la femme dans la gestion et la prévention des conflits n'est pas remise en cause. Tous les avis des répondants (acteurs institutionnels, OBC et leaders communautaires) convergent sur la nécessité d'impliquer la femme. Pour les chefs de villages ou leurs représentants touchés,

la valorisation du rôle de la femme dans la gestion des conflits, a un ancrage endogène dans les traditions. Le dicton suivant « la nuit porte conseils » donne tout le sens de cet ancrage social de l'implication de la femme dans la gestion des conflits.

108. **Do No Harm : En ce qui concerne le principe de Do No Harm, l'évaluateur n'a pas noté une quelconque action du projet qui ait porté atteinte aux us et coutumes des communautés d'intervention ou induit des risques additionnels aux communautés.**
109. Les enquêtés ont plutôt apprécié la démarche participative du projet qui s'est appuyée sur les organisations à base communautaires pour dérouler les activités.

#### **4. LEÇONS TIREES**

110. De la revue documentaire et des entretiens, les actions suivantes constituent des leçons apprises du projet :
- i) Le plan de suivi-évaluation et le renforcement des capacités des partenaires sur le suivi-évaluation au démarrage du projet doivent être systématiques et constituent des conditions importantes pour fournir des informations et données de qualité pour orienter la prise de décision. Dans le cadre du présent projet, l'absence du plan de suivi a affecté la qualité de la formation adressée aux partenaires. Cela a obligé l'équipe de gestion à procéder à une seconde formation des partenaires sur les outils de collecte. Le coût et le temps de la seconde formation sont des dépenses de trop.
  - ii) Mettre en place un dispositif de suivi léger et rapproché est nécessaire pour faciliter les ajustements ou améliorations de toute action ou initiative pilote de développement. En triangulant les informations collectées auprès de l'équipe projet, des partenaires et OBC, il ressort que la mise en place des CAC composés majoritairement de femmes est une expérience pilote. Une telle expérience pilote nécessite un suivi rapproché pour mieux apprécier les conditions de succès et les risques éventuels. Sur la base des résultats de ce suivi, les ajustements ou améliorations pourraient être apportés pour envisager la répliquabilité et le passage à l'échelle.

## 5. RECOMMANDATIONS

111. Sur la base des constats faits, les recommandations sont formulées à l'endroit des acteurs (voir tableaux ci-dessous).

<b>R1 : Construire systématiquement la théorie de changement pour chaque projet futur et améliorer la formulation des indicateurs de performance et la fixation des cibles</b>		
<b>Actions principales</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Observations</b>
Systematiser la construction de la théorie de changement pour faciliter la construction de la logique d'intervention (pertinence et robustesse des liens de cause à effet entre les activités et les extrants et entre extrants et les effets et impact)	CECI et les partenaires de mise en œuvre	
S'attacher des services d'un spécialiste suivi-évaluation pendant la phase de formulation du projet en appui à l'élaboration du plan de S&E et de la formulation des indicateurs et la fixation des cibles	CECI et les partenaires de mise en œuvre	
Renforcer systématiquement et en début du projet les capacités et compétences du personnel des OBC et associations locales impliquées dans la mise en œuvre sur le S&E, les indicateurs, les outils de collecte de données avant le démarrage de la mise en œuvre des activités	CECI et les partenaires de mise en œuvre	

<b>R2 : Intégrer, dans le cadre de la signature de conventions entre CECI et les mairies en vue de la consolidation des acquis, comme parties prenantes les structures opérationnelles notamment les deux directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga, la direction provinciale de la culture ainsi que les services sociaux communaux d'intervention.</b>		
<b>Actions principales</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Observations</b>
Mettre en contact les travailleurs sociaux des services communaux des communes d'intervention avec les membres des CAC mis en place	CECI	
Considérer comme partie prenante importante les directions provinciales en charge de l'action sociale du Bam et du Sanmatenga dans la mise en œuvre des activités des conventions signées entre CECI et les communes d'interventions	CECI	
Considérer comme partie prenante importante la direction provinciale de la culture dans l'implémentation des activités du keogo des conventions signées entre CECI et les communes d'interventions.	CECI	

**R3 : Développer dans les futures interventions portant sur la paix et la cohésion sociale des actions de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants**

<b>Actions principales</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Observations</b>
Inscrire dans les futures interventions portant sur la paix et la cohésion sociale des actions de réinsertion et d'accompagnement des ex-combattants	CECI	Ce sont de nouveaux défis sur la question de la paix et la cohésion sociale

**R4 : Réaliser une étude de capitalisation des CAC avec un focus sur les 4 initiatives pilotes**

<b>Actions principales</b>	<b>Destinataire</b>	<b>Observations</b>
Inscrire dans le cadre de la convention entre CECI et les communes, une activité de capitalisation des expériences des CAC	CECI et commune	Cette capitalisation sera réalisée après 2 ans de suivi des activités des CAC
Inscrire dans le cadre de la convention entre CECI et les communes, une activité de capitalisation des initiatives pilotes	CECI et commune	



## **6. ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : OUTIL DE COLLECTE**

#### **Guide adressé à l'équipe projet (CECI, CBDF & CESEPAD)**

##### **1. Pertinence**

- 1.1. Selon vous, les stratégies et activités du projet sont-elles alignées sur les orientations des politiques nationales de consolidation de la paix de genre ?
- 1.2. Quelles ont été les hypothèses qui soutiennent la mise en œuvre du projet ? (QE3)

##### **2. Cohérence**

- 2.1. Selon vous, les stratégies et activités du projet sont-elles conformes aux priorités des bénéficiaires (OBC et CAC ainsi que les femmes) ? (QE4)
- 2.2. Quels sont les autres projets mis en œuvre sur le terrain avec lesquels le présent projet a collaboré ? (QE5)

##### **3. Efficacité**

- 3.1. Quelles ont été les principaux ajustements dans la mise en œuvre des activités du projet (activités reformulées, ajoutées, supprimées) et pourquoi ? (QE7)
- 3.2. Quelles ont été les stratégies d'adaptation à la Covid 19 et à l'insécurité ? (QE8)
- 3.3. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé la mise en œuvre du projet ? (QE9)
- 3.4. Quels ont été les facteurs qui ont constitué des obstacles à la mise en œuvre du projet ? (QE9)
- 3.5. Quels sont les effets négatifs induits par le projet ? et quelles ont été les mesures prises ? (QE10)
- 3.6. Quels sont les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet ? (QE11)
- 3.7. Quelle est selon vous la stratégie de passage à l'échelle des bonnes pratiques développées par le projet ? (QE12)

##### **4. Efficience**

- 4.1. Quelles ont été les activités réalisées en retard ? et pourquoi ? (QE13)
- 4.2. Pourquoi certaines activités (analyse des budgets des initiatives pilotes, atelier de validation des initiatives pilotes) ont été organisées à Ouaga ? (QE14)
- 4.3. Au sein du consortium, quelles ont été les stratégies de mutualisation des ressources ? (QE15)
- 4.4. Quels ont été les effets synergiques induits au sein du consortium ? (QE15)
- 4.5. Quelles ont été les difficultés rencontrées dans le suivi-évaluation ? (QE16)
- 4.6. Quelles ont été les leçons apprises sur le suivi-évaluation ? (QE16)

##### **5. Durabilité**

- 5.1. Quelles sont les activités du projet qui ne peuvent pas être reprises par les bénéficiaires ? (QE20)
- 5.2. Quels sont les processus, les structures, les normes et les institutions durables à l'appui de la paix mis en place par le projet ? (QE21)

##### **6. Genre et droits humains**

- 6.1. Quelle a été l'approche genre du projet ? et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ? (QE22)
- 6.2. Comment le projet a intégré les facteurs socio-culturels dans la mise en œuvre des activités ? (QE24)
- 6.3. En quoi les approches du projet sont-elles sensibles au conflit ? (QE26)
- 6.4. En quoi les approches du projet sont-elles sensibles aux questions de droits humains ? (QE27)

## **Guide adressé aux structures de l'administration publique et aux collectivités**

### **1. Cohérence**

- 1.1. Selon vous, les stratégies et activités du projet sont-elles alignées sur les politiques et stratégies nationales en matière de consolidation de la paix et du genre ? (QE4)
- 1.2. Selon vous, les stratégies et activités du projet sont-elles conformes aux priorités des bénéficiaires (OBC, CAC, leaders communautaires) ? (QE4)
- 1.3. Quelle appréciation faites-vous de votre collaboration avec le projet ? (QE5)
- 1.4. Quelle appréciation faites-vous de la collaboration entre le projet et les autres projets de la région ? (QE5)

### **2. Efficacité**

- 2.1. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé la mise en œuvre du projet ? (QE9)
- 2.2. Quels sont été les facteurs qui ont constitués des obstacles à la mise en œuvre du projet ? (QE9)
- 2.3. Quels sont les effets négatifs induits par le projet ? et quelles ont été les mesures prises ? (QE10)
- 2.4. Quels sont les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet ? (QE11)
- 2.5. Quelle est selon vous la stratégie de passage à l'échelle des bonnes pratiques développées par le projet ? (QE12)

### **3. Efficience**

- 3.1. Quelles sont les activités réalisées en retard ? et pourquoi ? (QE13)
- 3.2. Selon vous, quelles sont les approches alternatives économiques de mise en œuvre du projet ?

### **4. Durabilité**

- 4.1. Quelles sont les activités du projet qui ne peuvent pas être reprises par les bénéficiaires ? (QE20)
- 4.2. Quels sont les processus, les structures, les normes et les institutions durables à l'appui de la paix mis en place par le projet ? (QE21)

### **5. Genre et droits humains**

- 5.1. Quelle appréciation faites-vous de l'approche genre du projet ? (QE22)
- 5.2. Quelle appréciation faites-vous de la prise en compte des facteurs socio-culturels dans la mise en œuvre des activités du projet ? (QE24)
- 5.3. En quoi les approches du projet sont-elles sensibles au conflit ? (QE26)

5.4. En quoi les approches du projet sont-elles sensibles aux questions des droits humains ? (QE27)

## **Guide adressé OBC, partenaires de mise en œuvre**

### **1. Cohérence**

1.1. Quels sont les autres projets mis en œuvre sur le terrain avec lesquels vous avez collaboré sur le terrain ? (QE5)

### **2. Efficacité**

2.1. Sur une échelle de quatre niveaux (*i. très satisfait, ii. satisfaction, insatisfait, très insatisfait*), veuillez indiquer le niveau de votre satisfaction des services reçus du projet ? (QE6)

2.2. Quelles ont été les principaux ajustements dans la mise en œuvre des activités du projet (reformulation, fusion, suppression) ? (QE7)

2.3. Quelles ont été les stratégies d'adaptation à la Covid 19 et à l'insécurité ? (QE8)

2.4. Quels ont été les facteurs qui ont favorisé la mise en œuvre du projet ? (QE9)

2.5. Quels sont été les facteurs qui ont constitués des obstacles à la mise en œuvre du projet ? (QE9)

2.6. Quels sont les effets négatifs induits par le projet ? et quelles ont été les mesures prises ? (QE10)

2.7. Quels sont les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet ? (QE11)

2.8. Quelle est selon vous la stratégie de passage à l'échelle des bonnes pratiques développées par le projet ? (QE12)

### **3. Efficience**

3.1. Quelles sont les activités réalisées en retard ? et pourquoi ? (QE13)

3.2. Pourquoi certaines activités (analyse des budgets des initiatives pilotes, atelier de validation des initiatives pilotes) ont été organisées à Ouaga ? (QE14)

3.3. Quelles ont été les stratégies pour optimiser les ressources du projet ?

3.4. Quelle appréciation faites-vous des procédures de mise à disposition des ressources ?

3.5. Y a-t-il des retards dans la mise à disposition des ressources, si oui pourquoi ?

### **4. Durabilité**

4.1. En tant que membres d'OBC et CAC, décrivez-nous les mécanismes endogènes ou locaux de gestion et de prévention des conflits que vous connaissez ? (QE19)

4.2. En tant que membres d'OBC et CAC, décrivez-nous les stratégies de prise en compte des spécificités de la femme ? (QE19)

4.3. Dites-nous quels mécanismes vous utilisez dans la gestion et la prévention des conflits communautaires ? (QE19)

4.4. Combien de conflits communautaires avez-vous géré à l'amiable ?

4.5. Combien de conflits communautaires avez-vous référé et pourquoi les avez-vous référés ?

4.6. Veuillez nous expliquer des cas remarquables de conflits que vous avez géré à l'amiable ?

4.7. Quelles sont les activités du projet que vous pouvez répliquer sur le terrain ? (QE20)

### **5. Genre et droits humains**

5.1. Comment le projet a-t-il intégré et pris en compte les facteurs socio-culturels dans la mise en œuvre des activités ? (QE24)

5.2. En quoi les approches du projet ont-elles pris en compte les conflits communautaires ? (QE26)

## **Guide adressé aux leaders communautaires**

### **1. Efficacité**

1.1. Quelle appréciation faites-vous du rôle assigné (gestion et prévention des conflits) aux CAC ?

1.2. Sur une échelle de quatre niveaux (i. très satisfait, ii. satisfaction, insatisfait, très insatisfait), veuillez indiquer le niveau de votre satisfaction des services reçus du projet ? (QE6)

1.3. Quels sont les effets négatifs induits par le projet ? et quelles ont été les mesures prises ? (QE10)

1.4. Quels sont les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet ? (QE11)

1.5. Quelle est selon vous la stratégie de passage à l'échelle des bonnes pratiques développées par le projet ? (QE12)

### **2. Efficience**

2.1. Quelles sont les approches alternatives économiques de mise en œuvre des activités ? (QE13)

### **3. Durabilité**

3.1. Quelles sont les activités du projet qui ne peuvent pas être reprises par les bénéficiaires ? (QE20)

3.2. Quels sont les processus, les structures, les normes et les institutions durables à l'appui de la paix mis en place par le projet ? (QE21)

### **4. Genre et droits humains**

4.1. Quelle appréciation faites-vous de la forte implication des femmes en tant que membres des CAC ? (QE22)

4.2. Comment le projet a-t-il intégré et pris en compte les facteurs socio-culturels dans la mise en œuvre des activités ? (QE24)

4.3. En quoi les approches du projet sont-elles sensibles aux conflits communautaires ? (QE26)

**ANNEXE 2 : MATRICE D'ÉVALUATION**

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
<b>Pertinence</b> : Apprécier dans quelle mesure le projet répond aux priorités et aux besoins réels des bénéficiaires, ainsi que le degré d'intégration au contexte institutionnel.				
<b>QE1</b> : Le projet est-il aligné sur les stratégies nationales et les soutient-il ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adéquation (oui ou non) entre les actions de co-construction de la paix avec les stratégies nationales</li> <li>Adéquation (oui ou non) entre les activités sur le genre développées par le projet avec les stratégies nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de stratégie et de politique</li> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>
<b>QE2</b> : Le projet est-il conforme aux priorités des bénéficiaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conformité entre les activités du projet et les priorités des bénéficiaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de stratégie et de politique</li> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE3</b> : Les activités et les résultats du projet étaient-ils cohérents avec les objectifs recherchés et les impacts attendus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liens de cause à effet entre activités et objectifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
<b>Cohérence</b> : Apprécier dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions menées au niveau des régions du Centre Nord, des autres projets PBF dans le Centre Nord et au sein du CECI.				
<b>QE4</b> : Dans quelle mesure le projet crée des synergies et des liens entre d'autres interventions mises en œuvre par les agences du Système des Nations Unies ou des autres organisations dans le domaine thématique du projet ; et dans quelle mesure les interventions du projet correspondent-elles aux cibles des ODD ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complémentarité (oui ou non) du projet avec d'autres interventions des agences du Système des Nations Unies.</li> <li>• Contribution du projet à l'atteinte des ODD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire</li> <li>• Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille de lecture</li> <li>• Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de Projet</li> <li>• Rapports d'étude et d'activités du consortium)</li> <li>• Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>
<b>QE5</b> : Dans quelle mesure le projet crée-t-il des synergies et des liens avec les interventions du gouvernement et des communautés de donateurs concernant le domaine thématique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complémentarité (oui ou non) du projet avec les interventions d'autres organisations dans le domaine thématique du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire</li> <li>• Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille de lecture</li> <li>• Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de Projet</li> <li>• Rapports d'étude et d'activités du consortium)</li> <li>• Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>
<b>Efficacité</b> : Passer en revue le degré d'achèvement par rapport aux cibles et indicateurs établis dans le cadre logique du projet				
<b>QE6</b> : Les bénéficiaires sont-ils atteints comme prévu ? si oui sont-ils satisfaits des services fournis par le projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénéficiaires atteints par rapport aux cibles</li> <li>• Niveau de satisfaction des bénéficiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire</li> <li>• Entretiens individuels</li> <li>• Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille de lecture</li> <li>• Guide d'entretien</li> <li>• Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de Projet</li> <li>• Rapports d'étude et d'activités du consortium)</li> <li>• Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>• Partenaires de mise en œuvre</li> <li>• OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE7</b> : Le projet a-t-il été mis en œuvre conformément au	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'exécution des activités du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue documentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille de lecture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document de Projet</li> <li>• Rapports d'étude et d'activités</li> </ul>



Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
chronogramme initial ? Si non pour quelles raisons et quelles ont été les mesures prises pour y remédier ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence (oui ou non) d'activités ajustées, ajoutées ou supprimées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaire de mise en œuvre</li> </ul>
<b>QE8</b> : Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté ou est-il capable de s'adapter aux conditions extérieures changeantes afin de garantir l'atteinte des résultats ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie d'adaptation à la covid</li> <li>Stratégie d'adaptation à l'insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC</li> </ul>
<b>QE9</b> : Dans quelle mesure les résultats et objectifs du projet ont-ils été atteints ? quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'atteinte des résultats et objectifs du projet</li> <li>Facteurs de succès</li> <li>Obstacles et contraintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE10</b> : Dans quelle mesure le projet a induit des effets (positifs ou négatifs) imprévus ? Quelles sont les mesures prises pour atténuer les effets négatifs imprévus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et description des effets positifs imprévus</li> <li>Nombre et description des effets négatifs imprévus</li> <li>Analyse des mesures correctives prises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE11</b> : Dans quelle mesure le projet a contribué à la consolidation de la paix au Burkina en particulier en matière de prévention des	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonnes pratiques et leçons apprises sur la gestion et la prévention des conflits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
conflits dans les zones ciblées par le projet ?				<ul style="list-style-type: none"> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE12</b> : Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ? Comment la mise à l'échelle pourrait-elle s'opérationnaliser ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégie opérationnelle de passage à l'échelle des bonnes pratiques développées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC</li> </ul>
<b>Efficience</b> : Documenter comment les ressources humaines, matérielles et financières allouées au projet ont été utilisées				
<b>QE13</b> : Les activités du projet ont-elles été exécutées et les produits obtenus en temps voulu ? Sinon, quelle était la raison des retards possibles ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'activités réalisées dans le délai</li> <li>Nombre de jours de retard</li> <li>Description des facteurs explicatifs des retard</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE14</b> : Les ressources financières globales allouées à chaque produit ont-elles été utilisées de manière adéquate ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'exécution financière</li> <li>Comparaison des prix unitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE15</b> : Dans quelle mesure la coordination et la collaboration avec les ONG et partenaires de mise en œuvre ont-elles facilité la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description de la mutualisation des ressources</li> <li>Description des effets synergiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> </ul>

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
et contribué aux résultats du projet ?				
<b>QE16</b> : Quand et comment les activités de suivi et d'évaluation sont-elles menées ? Les ressources de S&E (humaines et financières) sont-elles suffisantes et appropriées ? Quelles sont les leçons tirées de M&E et les bonnes pratiques ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'exécution des activités de S&amp;E</li> <li>Qualité et quantité des ressources par rapport au mandat de S&amp;E</li> <li>Leçons apprises de S&amp;E</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC</li> </ul>
<b>QE17</b> : Le projet a-t-il eu un effet catalytique ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence (oui ou non) d'effets catalytiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b><i>Durabilité</i></b> : Apprécier dans quelle mesure les résultats de l'intervention présentent des éléments porteurs de durabilité.				
<b>QE19</b> : Dans quelle mesure les activités et les avantages de l'intervention perdurent-ils à la fin du projet et en l'absence de toute aide extérieure ? Quels sont les principaux facteurs de durabilité ou ceux ayant influencé la non-durabilité du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Niveau d'appropriation des bénéficiaires du projet par les acteurs concernés</li> <li>Conditions ou facteurs de durabilité des activités et effets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE20</b> : Certains domaines d'activités sont-ils à l'évidence non durable ? Quels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'actions non durables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> </ul>

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
enseignements peut-on en tirer ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description des enseignements tirés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE21 :</b> Quelles sont les mesures qui ont été prises ou qui sont envisagées pour créer des processus, des structures, des normes et des institutions durables à l'appui de la paix ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description des Processus, des structures, des normes et des institutions durables à l'appui de la paix mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>Genre :</b> <i>Apprécier dans quelle mesure la mise en œuvre du projet a-t-elle contribué à réduire les inégalités de genre.</i>				
<b>QE22 :</b> Dans quelle mesure une approche sensible au genre a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ? Comment les dimensions de genre ont-elles été intégrées dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi de l'intervention et des résultats obtenus ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description de l'approche genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE23 :</b> Dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à impliquer les femmes et les personnes vivant avec un handicap ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de femmes et personnes vivant avec un handicap impliqué dans le projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>

Questions clés d'évaluation	Indicateurs	Méthodes de collecte	Outils de collecte	Source d'information
<b>QE24 :</b> L'exécution des interventions du projet a-t-elle tenu compte de l'analyse du contexte pour ne pas créer des tensions entre les groupes d'acteurs ? Dans quelle mesure le projet a contribué à apaiser ces tensions ou renforcer la confiance entre les acteurs ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en compte des facteurs socio-culturels</li> <li>Etude de base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE25 :</b> Dans quelle mesure la prise en compte de l'aspect genre contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs du projet ? Dans quelle mesure l'exclusion du genre a-t-elle été une occasion manquée ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avantage de la prise en compte de l'aspect genre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>QE26 :</b> Le projet avait-il une approche explicite sensible au conflit ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description de l'approches sensible au conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>
<b>Droits humains et sensibilité au conflit</b>				
<b>QE27 :</b> Dans quelle mesure une approche sensible aux droits humains a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Description de l'approche sensible aux droits humains du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revue documentaire</li> <li>Entretiens individuels</li> <li>Focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Grille de lecture</li> <li>Guide d'entretien</li> <li>Guide de focus group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document de Projet</li> <li>Rapports d'étude et d'activités</li> <li>Equipe projet (membres du consortium)</li> <li>Partenaires de mise en œuvre</li> <li>OBC &amp; CAC</li> </ul>

## ANNEXE 3 : ANALYSE CRITIQUE DES INDICATEURS, DES ACTIVITÉS DU PROJET

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
<b>Résultat 1</b> : Connaissances approfondies des mécanismes locaux (traditionnels et religieux) de co-construction de la paix et de la cohésion sociale, et des enjeux liés aux droits des femmes dans un contexte de crises sociales et d'insécurité par les OSC, acteurs institutionnels et communautaires, dont les femmes					
<b>Indicateur 1 a</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir des connaissances approfondies des mécanismes locaux de la paix et de la cohésion sociale	Aucun	80%	Les indicateurs sont pertinents, cependant la démarche de la fixation des cibles pourrait faire objet de discussions. La cible est fixée alors que la valeur de référence reste dans l'inconnu.		
<b>Indicateur 1 b</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir une bonne maîtrise des enjeux liés aux droits des femmes	Aucun	80%	Il est communément admis dans ce cas, que la fixation de la cible soit une fonction à la valeur de base. La cible se formule comme suit : <i>Augmentation de <math>y\%</math> la valeur de baseline (<math>x\%</math>). La cible est alors <math>(x+y)\%</math></i>		
<b>Indicateur 1c</b> : Proportion de femmes ayant des connaissances approfondies des mécanismes locaux	Aucun	80%			
<b>Produit 1.1</b> : Des OSC et des OBC incluant des acteurs communautaires outillés et accompagnés pour conduire des activités de diagnostic des mécanismes et savoirs locaux en matière de paix et de cohésion sociale					



Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
<b>Indicateur 1.1.1</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels formés	Aucun	60	En moyenne 15 personnes (membres des OSC OBC, acteurs communautaires et institutionnels) formées par commune. La cible n'est pas ambitieuse dans une région à fort défi sécuritaire.	<b>A.1.1.1</b> : Conduite de sessions de renforcement des capacités des partenaires sur des savoirs locaux en matière de paix et de cohésion sociale	La seule activité A.1.1.1 portant la conduite des sessions de renforcement, paraît insuffisante pour réaliser l'entièreté du produit 1.1
<b>Indicateur 1.1.2</b> : Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires se déclarant aptes à conduire un diagnostic	Aucun	80%			
<b>Produit 1.2</b> : Une analyse diagnostique sur les conflits communautaires et un répertoire des savoirs locaux prenant en compte l'égalité entre les sexes					
<b>Indicateur 1.2.1</b> : un (01) document	Aucun	1	RAS	<b>A.1.2.1</b> : Conduite d'une étude analytique pour établir un diagnostic des conflits communautaires dans la zone du projet	RAS
<b>Indicateur 1.2.2</b> : Nombre de mécanismes	Aucun	5		<b>A.1.2.2</b> : Etablissement d'un répertoire des savoirs locaux prenant en compte l'égalité entre les sexes	RAS

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
<b>Indicateur 1.2.3:</b> (01) Répertoire	Aucun	1			
<b>Produit 1.3 :</b> Une analyse du pouvoir et de la vulnérabilité des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires					
<b>Indicateur 1.3.1:</b> un (01) Document	Aucun	1	L'indicateur 1.3.2 et l'indicateur 1.3.2 ne sont pas pertinents pour la mesure du produit 1.3.	<b>A.1.3.1 :</b> Conduite d'une étude analytique sur les impacts et les vulnérabilités des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires	RAS
<b>Indicateur 1.3.2 :</b> Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels formés	Aucun	60	En effet, le produit est relatif à la disponibilité d'une analyse du pouvoir et de la vulnérabilité des femmes et des filles dans un contexte de conflits communautaires.	<b>A.1.3.2 :</b> Session d'appropriation du document d'analyse	
<b>Indicateur 1.3.3 :</b> Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant avoir acquis des connaissances sur les rapports de genre et du respect des droits des femmes et de leur impact	Aucun	80%	L'indicateur 1.3.1 est suffisant pour mesurer le produit 1.3		

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
probable lors conflits communautaires					
<b>Résultat 2</b> : Amélioration de la résilience des communautés locales aux crises et conflits, et de leurs capacités à utiliser/valoriser les mécanismes locaux les plus appropriés qui répondent au respect des droits humains et en particulier ceux des femmes pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale					
<b>Indicateur 2 a</b> : Nombres de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels utilisant les mécanismes locaux choisis	Aucun	60	D'une manière générale, les trois indicateurs du résultat 2, sont attachés à l'utilisation des mécanismes et savoirs locaux ou endogènes par les OSC, OBC, acteurs institutionnels mais aussi les femmes, ne semblent pas pertinents pour mesurer le résultat 2 en lien avec la résilience des communautés locales.		
<b>Indicateur 2 b</b> : Proportion de femmes se déclarant aptes à utiliser les mécanismes choisis	Aucun	80%			
Indicateur 2 c : Nombre de cellules communautaires fonctionnels utilisant les mécanismes choisis	Aucun	3/4			
<b>Produit 2.1</b> : Des mécanismes appropriés de co-construction de la paix et de la cohésion sociale tenant compte des particularismes locaux et prenant en compte la participation des femmes sont choisis de façon consensuelle dans les zones d'intervention					
<b>Indicateur 2.1.1</b> : Types et nature des mécanismes choisis	Aucun	3	Les indicateurs sont pertinents pour mesurer le produit 2.1	<b>A.2.1.1</b> : Analyse et rédaction d'un document de stratégies innovantes de co-construction de la paix en privilégiant l'approche des masculinités positives à	Les 3 activités sont pertinentes pour atteindre le produit 2.1

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
				partir des mécanismes choisis	
<b>Indicateur 2.1.2 :</b> Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels se déclarant les mécanismes et savoirs locaux choisis pertinents pour la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	Aucun	80%		<b>A.2.1.2 :</b> Organisation d'un atelier de validation du document de stratégies de co-construction de la paix prenant en compte l'égalité de genre	RAS
<b>Indicateur 2.1.3:</b> un (01) répertoire	Aucun	1		<b>A.2.1.3 :</b> Session d'appropriation des mécanismes choisis privilégiant l'approche des masculinités positives	RAS
<b>Produit 2.2 :</b> Des formations et un accompagnement à la mise en œuvre des mécanismes appropriés sont offerts aux OSC, aux OBS, aux acteurs communautaires et institutionnels et aux leaders ciblés de diverses composantes sociales de la zone d'intervention					
<b>Indicateur 2.2.1 :</b> Nombre de personnes formées	Aucun	60	Les deux indicateurs sont pertinents, mais un troisième indicateur aurait dû être associé pour appréhender le	<b>A.2.2.1 :</b> Elaboration d'un manuel de formation sur les mécanismes choisis intégrant l'approche	Les deux activités (A.2.2.1 et A.2.2.2) ne prennent pas en compte le volet accompagnement des

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
			volet accompagnement des acteurs à la mise en œuvre des mécanismes locaux	des masculinités positives	acteurs à la mise en œuvre des mécanismes.
<b>Indicateur 2.2.2 :</b> Proportion de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et de leaders ciblés se déclarant aptes à utiliser les mécanismes locaux choisis	Aucun	80%		<b>A.2.2.2 :</b> Session de formation sur la mise en œuvre des mécanismes choisis intégrant l'approche des masculinités positives	
<b>Produit 2.3 :</b> Des initiatives communautaires pilotes de co-construction de la paix assurant un leadership transformationnel en matière d'égalité entre les sexes (cellules communautaires de surveillance, d'alerte, de prise en charge et de référencement)					
<b>Indicateur 2.3.1 :</b> Nombre de cellules communautaires ayant engagé la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	Aucun	4	Les trois indicateurs sont pertinents pour mesurer le produit 2.3	<b>A.2.3.1 :</b> Elaboration d'un document de référence sur des initiatives communautaires de co-construction de la paix en privilégiant l'approche des masculinités positives	Les deux activités (A.2.3.1 et A.2.3.2) sont pertinentes pour atteindre le produit 2.3.
<b>Indicateur 2.3.2 :</b> Nombre de cellules communautaires ayant opérationnalisé les mécanismes sur la co-construction de la paix et de la cohésion sociale	Aucun	3/4		<b>A.2.3.2 :</b> Mise en place d'initiatives pilotes de co-construction de la paix en prenant en compte les masculinités positives dans quatre	Par ailleurs, les activités A.2.3.1 et A.2.2.1 ont un contenu presque similaire. Il s'agit de l'élaboration d'un document de référence relatif aux initiatives de co-construction de la paix avec une priorité sur l'approche des masculinités positives

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
				villages des communes concernées par le projet	
<b>Indicateur 2.3.3 :</b> Proportion de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels participant au processus de démonstration se déclarant satisfait des mécanismes choisis et mis en œuvre	Aucun	80%			
<b>Résultat 3 :</b> Promotion de la prise en compte par les institutions gouvernementales, les OSC et les acteurs communautaires des mécanismes locaux les plus appropriés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de consolidation de la paix et de la cohésion sociale					
<b>Indicateur 3 a :</b> Nombre de membres d'OSC, d'OBC et d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	Aucun	60	Les trois indicateurs sont pertinents pour mesurer le résultat 3		



Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
<b>Indicateur 3 b</b> : Proportion des femmes engagées dans la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	Aucun	80%			
<b>Indicateur 3 c</b> : Proportion d'autorités et de personnes de ressources sensibilisées sur la promotion des mécanismes locaux de co-construction de la paix et de la cohésion sociale prenant en compte l'approche des masculinités positives	???	???			
<b>Produit 3.1</b> : Une capitalisation des acquis et leçons apprises de l'expérimentation des mécanismes appropriés réalisés avec la participation des OSC, des OBC, des acteurs communautaires et institutionnels					
<b>Indicateur 3.1.1</b> : Nombre de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et autres personnes de ressources ayant participé au processus de capitalisation	Aucun	80	RAS	<b>A.3.1.1</b> : Atelier d'analyse de la pertinence et de la faisabilité des mécanismes par village	L'activité A.3.1.2 est pertinente pour réaliser le produit 3.1, toutefois, l'activité A.3.1.1 est moins pertinente
<b>Indicateur 3.1.2</b> : Rapport de capitalisation	Aucun	1		<b>A.3.1.2</b> : Organisation d'un séminaire participatif au niveau	

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
				local sur les expériences des initiatives pilotes	
<b>Indicateur 3.1.3 :</b> Proportion de membres d'OSC, d'OBC, d'acteurs communautaires et institutionnels et autres personnes de ressources ayant participé au processus de capitalisation déclarant utile les mécanismes choisis	Aucun	80%			
<b>Produit 3.2 :</b> Les acquis, leçons apprises et les recommandations de la mise en œuvre des mécanismes partagés aux niveaux local, provincial et régional					
<b>Indicateur 3.2.1 :</b> Nombre d'ateliers villageois, communaux, provinciaux et régional de partage réalisés	Aucun	Cible : 05 villages par commune, 04 communes, deux provinces et 01 région	RAS	<b>A.3.2.1 :</b> Atelier de partage des expériences des initiatives pilotes	Même si les formulations des produits 3.1 et 3.2 sont différentes, leur contenu est similaire. Tous les deux produits renvoient à la capitalisation et au partage des bonnes pratiques et des leçons apprises. La preuve est que les activités planifiées pour les deux produits ont le même contenu.

Indicateurs	Baseline	Cible	Commentaire sur les résultats, les produits et les indicateurs	Activités formulées dans le document de projet	Commentaires sur les activités
<b>Indicateur 3.2.2:</b> Rapports d'ateliers	Aucun	7			
<b>Produit 3.3 :</b> Autorités politiques et administratives au niveau national informées sur les acquis, les leçons apprises et les recommandations de l'expérience pilote de la mise en œuvre des mécanismes locaux de co-construction de la paix					
<b>Indicateur 3.3.1:</b> Nombre d'autorités sensibilisées	Aucun	10	RAS	Conduite d'une campagne de plaidoyer auprès des autorités et de l'observatoire national sur les conflits communautaires	RAS
<b>Indicateur 3.3.2:</b> Rapports de campagne	Aucun	10			
<b>Indicateur 3.3.3 :</b> Proportion d'autorités politiques et administratives reconnaissant l'utilité des mécanismes de co-construction de la paix	Aucun	80%			

#### ANNEXE 4 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Partenaire	Nom	Prénoms
CBDF	SAWADOGO	Alain Joseph
CESEPAD	GANSONRE	Sanoussa
SG Mairie de Boussouma	SAWADOGO	Boniface
SG Mairie de Sabcé	BELLA	Abdoul Fatafe
SG Mairie de Kaya	KOUDOUGOU	Jacob
SG Mairie de Kongoussi	ZOUNGRANA	Abdoul Karim
Représentant du DREP	NARE	Polycard
Représentant du DR action sociale	ILBOUDO	Justin
ADSN/Sabcé	KOUTAOUENDE	Sibiri Christophe
AZND/Kongoussi	SAVADOGO	Barthélémy
ACCORD/Boussouma	SAWADOGO	Valery Gustave
RFLTP-CN/Kaya	OUEDRAOGO	Saoudate
SGR Centre-Nord	ZOUNGRANA	Robert
Représentante Médiateur du Faso/CN	SAWADOGO	Rita
Point Focal MATDCS	YAMBA	Désirée
Assistant du Point Focal	ROUAMBA	Sylvain
Coordonnateur	BEHIGUIM	Gédéon

#### Personnes rencontrées au niveau communautaire

Villages	Structure	Nom et prénom
Village de Sanrgho	CAC	SAWADOGO Mamoumata
		SAWADOGO Rolande
		SAWADOGO Christine
		OUEDRAOGO Florence
Village de Sanrgho	Leader communautaire	SAWADOGO Mathieu (représentant du chef)
Village de Zorkom	CAC	SAWADOGO W. Justine
		SAWADOGO Habibou
		OUEDRAOGO Antoinette
		SAWADOGO Ousseni Laurent
Village de Zorkom	Leader communautaire	SAWADOGO Boureima (représentant du chef)
Village de Riswam	CAC	OUEDRAOGO Rosalie
		OUEDRAOGO Clémentine

Villages	Structure	Nom et prénom
		SAWADOGO Constantine
		OUEDRAOGO P Sebastien
Village de Riswam	Leader communautaire	OUEDRAOGO Raogo (représentant de chef du village)
Village de Koulogo	CAC	SIMPORE Mariam
		SAWADOGO Azare
		SAWADOGO Awa
		OUEDRAOGO N. Bernadette
Village de Koulogo	Leaders communautaires	SAWADOGO Mahama
Village de Zandkom	CAC	SAWADOGO Ousseni Laurent
		SAWADOGO W. Justine
		SAWADOGO Habibou
		OUEDRAOGO Antoinette
Village de Zandkom	Leaders communautaires	SAWADOGO Boureima
Village de Sabcé	CAC	SAWADOGO Odile
		OUEDRAOGO Andréa
		SANFO Pascaline
		OUEDRAOGO Boureima
Village de Sabcé	Leaders communautaires	chef du village
Village de Nassemtenga	CAC	SAWADOGO Rasmata
		OUEDRAOGO Fati
		OUEDRAOGO Haoua
		SAWADOGO Djirata
Village de Nassemtenga	Leaders communautaires	Chef du village
Village de Doulou Yarcé	CAC	SORE Inoussa
		GUIALA Kadidiatou
		SANA Alimata
		SAWADOGO Minata
Village de Doulou Yarcé	Leaders communautaires	Chef du village
Village de Boussouma	CAC	SAWADOGO Aisseta
		SAWADOGO Haoua
		NANA Rihanata
		GANGO Rasmata
Village de Boussouma	Leaders communautaires	Chef du kéoogo
Village de Boussouma/ Commune de Sabcé	CAC	DERRA Fatimata
		SAWADOGO Odette
		OUEDRAOGO Bernadine

Villages	Structure	Nom et prénom
		OUEDRAOGO Véronique
Village de Boussouma/ Commune de Sabcé	Leaders communautaires	Chef du village
Village de KORA	CAC	SAWADOGO Jeannette
		SAWADOGO T. Angèle
		NIANTA Mamounata
		SAWADOGO Lambert
Village de KORA	Leaders communautaires	SAWADOGO R. Alain
Village de FORGUI	CAC	SAWADOGO W. Nathalie
		BAMOGO Kadigueta
		SAWADOGO Bibata
		NANA Zouma
Village de FORGUI	Leaders communautaires	Chef du village



6.1. **ANNEXE 5 : CANEVAS DE RAPPORTAGE MENSUEL DES ACTIVITÉS**

---

<b>Titre du Projet :</b>	<b><i>Projet d'appui à la Co-construction de la paix et de la cohésion sociale dans le Centre-Nord (PAC-PCS)</i></b>
<b>Nom du partenaire</b>	
<b>Date du rapport</b>	
<b>Période de rapportage :</b>	
<b>Rapporteur</b>	
<b>Contact</b>	
<b>Localisation partenaire (A cocher)</b>	<input type="checkbox"/> Boussouma <input type="checkbox"/> Kaya <input type="checkbox"/> Kongoussi <input type="checkbox"/> Ouagadougou <input type="checkbox"/> Sabcé

**INTRODUCTION**

## I. NIVEAU DE RÉALISATION

Objectif ou Résultat	:.....												
Activités Prévues	Réalisée		Ecart		Date/ Lieu de réalisation	Extrant/Produits							
	nbre	(%)	nbre	(%)		participant-e-s,							
						16-19		20-25		26-35		+35	
					F	H	F	H	F	H	F	H	
A1													
A2													
A.3													
A4													

Pourcentage de femmes et jeunes femmes :

**II. DESCRIPTION DES RÉSULTATS (AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX)**

- Résultats de mise en œuvre d'activités (extrants planifiés et non planifiés)
- Effets ou hypothèses d'atteinte de résultats intermédiaires (vers la réalisation des effets escomptés)
- Effets non planifiés

**III. POINTS FORTS IDENTIFIÉS**

**IV. POINTS FAIBLES IDENTIFIÉS**

**V. LEÇONS APPRISSES**

(Pratiques négatives à éviter dans le futur et/ou idées ou pratiques positives à poursuivre)

**VI. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

**VII. RECOMMANDATIONS**

**VIII. SUGGESTION DE POINTS POTENTIELS POUR CAPITALISATION**

**IX. CONCLUSION**

**X. TÉMOIGNAGES (S'IL Y A LIEU)**

**XI. PHOTOTHÈQUE**

<b>Image Activité 1</b>	<b>Image Activité 2</b>
<i>Commentaires sur l'image</i>	<i>Commentaires sur l'image</i>
<b>Image Activité 3</b>	<b>Image Activité 4</b>
<i>Commentaires sur l'image</i>	<i>Commentaires sur l'image</i>